

KHEMIA

(Lettre strictement personnelle)

“ Aux Chrétiens de la Plaine de la MEKKERA ”

1er trimestre 1974

Nouvelle série

Numéro 18

Le numéro : 1 F

Paraissant tous les trimestres

Mission ou Institution ?

1) Qu'est-ce que la mission ?

C'est la **vie invisible** de l'Eglise. C'est tout ce qui se passe à l'intérieur des âmes. « Le royaume de Dieu est à l'intérieur » ou encore « il faut adorer Dieu en esprit et en vérité ».

Et cela parce que la grâce, la vie de Dieu en nous est une vie surnaturelle donc invisible, qui ne se laisse pas encadrer, ni comptabiliser.

C'est l'Eglise invisible.

2) Qu'est-ce que l'institution ?

Ce sont des **organismes visibles** donc groupant des hommes, femmes, enfants avec des cadres, des militants, des sympathisants, ayant des lois propres, des locaux, des activités, des journaux et des revues propres.

Parfois ils cotoient des organismes visibles laïques. Voici quelques exemples communs :

- Ecole laïque, école catholique.
- Presse laïque, presse catholique.
- syndicat laïque, syndicat catholique.
etc...

Ce sont donc des organismes qui **encadrent** les chrétiens. C'est l'Eglise visible.

Faut-il choisir ?

Voilà le problème que certains posent aujourd'hui. Et ce problème il devient urgent de le résoudre. On parle en effet de supprimer et déjà on supprime ici ou là des écoles catholiques. On parle de supprimer les paroisses et d'ailleurs certains ne parlent plus que de secteurs et non plus de paroisses. On veut aussi supprimer les syndicats catholiques. Rappelez-vous la scission intervenue dans le syndicat C.F.T.C. et qui a donné naissance à la C.F.D.T. On a supprimé la soutane qui distinguait le prêtre du laïc pour lui faire adopter le clergyman, étape nécessaire et passagère avant le costume purement civil qui gagne de plus en plus actuellement. Certains parlent de démolir les églises, etc...

Il y a donc un problème.

Faut-il abandonner tous les organismes visibles, donc l'organisation de l'Eglise visible, pour ne garder que la vie intérieure donc l'Eglise invisible, un **Christianisme intérieur** ?

Cela va très loin, Déjà on commence à apercevoir en France, un mouvement qui a pris naissance en Amérique, il y a quelques années. Il s'agit du mouvement pentecôtiste catholique dont font partie même des évêques.

Qu'est-ce que ce mouvement ?

C'est un mouvement qui groupe surtout des jeunes, mais aussi des personnes âgées, des prêtres et des évêques qui se réunissent pour prier sous l'impulsion incontrôlée et incontrôlable de l'Esprit-Saint. Chacun se livre à son inspiration et manifeste à l'extérieur ce qu'il ressent à l'intérieur. Vous comprenez de suite combien un tel mouvement peut être dangereux, permettre à des éléments troubles de se glisser dans le groupe pour le manipuler, et autoriser toutes les excentricités pour ne rien dire d'autre chose.

Ce choix entre le visible et l'invisible, entre la mission et l'institution est demandé, vous vous en doutez, **non par les partisans de l'institution** mais par les partisans de la mission, non par les partisans de l'Eglise visible mais par ceux de l'Eglise invisible.

Voyons maintenant le débat. Je ne vous en donnerai qu'un résumé qui vous permettra cependant de faire un choix et un bon choix.

A. — CEUX QUI SONT PARTISANS DE L'EGLISE VISIBLE.

Et donc des institutions. Les institutions chrétiennes (écoles, patronnages, syndicats, presse, paroisses, action catholique. etc...) servent à la fois à civiliser et à christianiser les hommes.

D'ailleurs l'expérience prouve que partout où la foi est vivante, nombreuses sont les institutions chrétiennes, et qu'elles sont tragiquement absentes dans les pays déchristianisés ou non christianisés.

Partout où ils triomphent, le premier soin des ennemis de l'Eglise est de les noyauter, puis de les pervertir ou de les anéantir selon les cas. Priver l'Eglise de ses institutions chrétiennes, c'est la réduire à un corps sans bras ni jambes. Un monstre inviable.

N.B. — L'Action Catholique est une institution chrétienne car elle est le regroupement visible de militants comme tels et se distinguant donc de la masse, sans se couper d'elle cependant, et d'ailleurs l'Action Catholique possède des méthodes, des réunions, une presse, etc...

Les institutions marquent la vie de l'Eglise. Elles ne sont pas des béquilles embarrassantes ou nuisibles, mais des organes de respiration, comme des rameaux qui portent au loin la sève du tronc et aussi permettent au tronc de vivre et de grandir.

Et cela se remarque dans l'histoire de l'Eglise. Citons par exemple :

- Les apôtres **instituant** les diacres qui prolongeront l'action des apôtres et les remplaceront pour certaines tâches.
- L'Eglise accueillant la paix de Constantin et en profitant pour **mettre en place**, les paroisses et les diocèses.
- Plus tard viendra l'institution des **monastères** qui non seulement christianisent toute une région mais **la civilisent en christianisant**.

L'institution chrétienne a pour but, non pas de supplanter et de détruire l'institution laïque des Etats, mais **uniquement** de soutenir la foi des chrétiens, et aussi de conquérir à la foi, les non-chrétiens (et ce sera la mission) Cf « Khémia » n° 13-1973 pages 1 à 6.

« Critiquer l'institution chrétienne n'est pas grave, c'est même utile. C'est un appel à une mise à jour, à un esprit plus évangélique, à une adaptation. Toutes ces choses sont dans la ligne de Concile Vatican II. Mais si c'est la légitimité de ces institutions chrétiennes qui est niée, c'est plus sérieux, car je pense qu'on touche là à des biens d'Eglise, à des moyens qui lui sont indispensables pour la réalisation de sa mission ».

(Mgr Vial, évêque de Nevers, 29 mai 1965)

...« L'institution chrétienne ecclésiastique est dans la nature même de l'Eglise dont le Christ a voulu qu'elle soit une institution visible (Pierre est institué chef des apôtres) en même temps qu'une réalité spirituelle, un mystère ».

... « L'institution chrétienne s'inscrit dans l'histoire même de l'Eglise. L'apparition des institutions dans l'Eglise remonte à son origine même (Primauté de Pierre, institution des diacres) ».

...« L'institution chrétienne est une exigence de l'efficacité de l'Eglise. Sur le plan temporel, humain, il y a des institutions (politiques, professionnelles, sociales, économiques, culturelles...) pourquoi pas sur le plan spirituel, divin ? »

(toujours Mgr Vial)

B. — CEUX QUI SONT PARTISANS DE L'EGLISE INVISIBLE

Les institutions chrétiennes sont dépassées, déphasées à l'heure actuelle. Bonnes hier, elle ne le sont plus aujourd'hui et surtout elles ne le seront plus demain.

Elles viennent d'une « époque de chrétienté », et aujourd'hui cette époque est morte et bien morte. L'Eglise doit donc de désencombrer de ces structures qui l'enlisent, l'isolent et l'empêchent d'être présente au monde d'aujourd'hui. (Vous reconnaissez immédiatement le jargon actuel).

Les plus ardents et d'ailleurs les plus logiques voudraient même une Eglise invisible qui serait l'âme du monde. Donc plus de hiérarchie, de paroisses, de prêtres et surtout d'institutions chrétiennes.

Tout cela n'est que béquilles devenues inutiles. Et d'ailleurs pour l'Etat, ce sont des concurrents inacceptables (Tiens, tiens) et pour l'Eglise un emprisonnement dans un ghetto.

L'institution en effet se sclérose, se solidifie et ne peut suivre l'évolution du monde, tarte à la crème de tout bon theillardien. Elle arrête le progrès, l'avancement du Royaume de Dieu. Ce sont des branches mortes du tronc et parfois des parasites qui finissent par tout étouffer.

Bonnes autrefois car elles remplaçaient les défaillances de l'Etat et des institutions laïques absentes, maintenant elles concurrencent inutilement l'Etat. Reprenez la « Khémia » qui parle de la racine légiste dans la Révolution Culturelle.

Il faut donc restituer à l'Etat ce qui lui est propre. « Rendez à César, ce qui appartient à César ». L'Etat est maintenant adulte. Il s'est affirmé, structuré, fortifié et donc assume ses responsabilités propres. Il reprend ce qui lui revient de droit.

Les institutions chrétiennes alourdissent et paralysent l'action spirituelle de l'Eglise. Elles emploient et dispersent les ressources et les efforts de l'Eglise et des gens d'Eglise en des activités superflues sinon inutiles et néfastes car elles coupent les chrétiens du monde, en les enfermant dans un ghetto.

A choisir entre Institution et Evangélisation, ils choisissent l'Evangélisation.

Et puis que d'échecs viennent des institutions chrétiennes ; depuis qu'elles existent le monde n'est pas plus chrétien. Alors ?

Evidemment. J'ai accentué la division, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas division, malaise et parfois, combat fratricide. Faut-il fermer les yeux, au nom de la charité ?

Non, car, c'est la vérité qui libère et rend l'amitié et les réconciliations possibles. Aussi après avoir posé le problème, faut-il donner maintenant les principes qui aideront à le résoudre et donc ramener l'unité dans la vérité et l'amitié. Ce qui compte, ce qui est premier ce n'est pas l'unité, comme on le voudrait aujourd'hui, mais c'est la vérité. On peut s'unir pour toutes sortes de motifs, mêmes criminels, mais s'unir dans la vérité voilà ce qu'exige le Christ.

C. — PRINCIPES DE SOLUTION

1) L'Eglise est une société visible

Dieu, dans son amour, veut habiter parmi nous. Et c'est l'Incarnation. De plus l'homme est un corps et une âme et pas seulement une âme, quelqu'un de spirituel, un ange en somme, mais aussi terriblement matériel. Nous en savons quelque chose... L'homme a donc besoin de signes sensibles, qui se voient, qui se touchent.

Et Dieu pour reprendre contact avec les hommes qui l'ont fui par le péché, se choisit un peuple, le peuple élu, le **peuple juif**. Et de ce peuple naîtra le Christ : **Dieu fait homme**.

L'Incarnation est donc une présence **visible** parmi nous, grâce à Marie, qui lui a donné un corps.

Autre raison. Et que fait le Christ ? Il **institue une Eglise visible** qui sera le nouveau peuple de Dieu, avec ses chefs et ses membres comme dans le premier peuple de Dieu. L'Eglise continuera donc **visiblement** la présence **invisible** du Christ depuis la Résurrection et l'Ascension, dans le monde des hommes. Et nous voyons agir visiblement cette Eglise si bien que l'on peut écrire « une histoire dans l'Eglise ».

C'est la Réforme protestante et surtout le Modernisme et plus particulièrement maintenant le Progressisme, qui ont lancé l'idée d'une Eglise purement spirituelle et donc invisible. Or cela est contraire à l'histoire, à la pensée du Christ, aux lois de la pédagogie divine et à celles de la psychologie humaine.

2) L'Eglise et l'Etat sont deux sociétés distinctes.

C'est la distinction du Christ lui-même. « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu, ce qui est à Dieu ». « Je suis Roi, mais mon royaume n'est pas de ce monde ».

C'est un principe **uniquement** chrétien, car, dit Fustel de Coulanges, « Dans les vieux âges, la Religion et l'Etat ne faisaient qu'un. Chaque peuple adorait son dieu et chaque dieu gouvernait son peuple. La Religion commandait à l'Etat et l'Etat à la Religion... Avec le Christ, c'est la première fois que l'on distinguait si nettement Dieu et l'Etat... » Ainsi en fut-il **dès le début**.

Vint l'Edit de Milan, en 318. La Religion Catholique devient Religion d'Etat et elle le restera plus ou moins jusqu'à la Révolution de 1789. (En France du moins). Il y eut alors compénétration complexe et compliquée. C'est sur cette constatation que s'appuient les partisans de la suppression des institutions, accusant l'Eglise de « Constantinisme ». (Constantin est l'empereur romain, auteur de l'Edit de Milan).

En 1885, le pape Léon XIII réaffirme solennellement la distinction de l'Eglise et de l'Etat :

« ...Dieu a divisé les gouvernements du genre humain entre deux puissances : le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil. Le premier, préposé aux choses divines et l'autre aux choses humaines. Tous les deux ont la suprématie dans leur ordre. Ils ont, l'un et l'autre, des limites déterminées qui les contiennent, des limites tracées par la nature propre et la fin prochaine de chacun ».

Pie XII, Jean XXIII et Paul VI ont des textes identiques.

3) Le témoignage humain se doit d'être personnel et collectif.

Le témoignage, c'est quelque chose de **visible**, sinon il ne peut y avoir de témoignage. Comment en effet être témoin de quelque chose que l'on ne voit pas, d'invisible ?

Exemple : une lettre est un témoignage d'amitié. Une prière, un credo dit à haute voix est le témoignage d'une foi.

Le Christ ne dit-il pas : « Soyez mes témoins... »

Donc l'Eglise, les Chrétiens doivent rendre témoignage.

Mais attention, ce témoignage, ne doit pas être simplement personnel, il doit être aussi collectif, c'est-à-dire donné en groupe, car l'Eglise est une société. Et c'est précisément dans les institutions que ce témoignage collectif apparaît, aux yeux des autres hommes. La messe est un témoignage collectif, et l'école libre et le syndicat libre, etc...

A la lumière de ces trois principes de base on peut alors donner une solution au problème « Mission ou institution », et cela dans les cas concrets qui se présentent sans cesse à nous.

Mais au sujet de ces cas concrets, il faut mettre les choses au point, ce n'est pas inutile.

De quelle institution chrétienne s'agit-il ?

On ne comprend bien ce que l'on ne confond pas.

IL Y A DEUX SORTES D'INSTITUTIONS CHRETIENNES

Celles qu'on nomme ecclésiastiques et celles qu'on nomme laïques. Expliquons-nous, cela en vaut la peine.

a) Institution chrétienne « ecclésiastique »

C'est une institution directement ordonnée vers l'évangélisation des autres et la sanctification de ses membres et cela en dehors de tout autre but. Et c'est pour avoir oublié ce principe que certaines institutions chrétiennes ecclésiastiques se sont fourvoyées et ont reçu des blâmes de la part des évêques, comme récemment le M.R.J.C. etc...

C'est en effet sous le contrôle et le mandat de l'Eglise que ces institutions travaillent au double but que nous avons signalé. Ainsi par exemple :

- L'Action Catholique générale pour les hommes ou pour les femmes.
- Les divers mouvements pour les jeunes comme la J.O.C.
- Ou encore pour les enfants : les scouts, guides, etc...

b) Institution chrétienne laïque

Malgré le mariage de ces deux adjectifs qui jurent un peu assemblées, mais comment faire autrement ? Pour ma part, je préférerais l'adjectif « temporelle ». C'est une institution qui travaille directement au bien commun temporel, mais en s'inspirant des principes chrétiens. Si vous voulez, cette institution s'efforce en pratique de mettre en œuvre la doctrine sociale, familiale, professionnelle, civique de l'Eglise.

Elles ne dépendent pas **directement** de l'Eglise. Elles ne sont pas contrôlées par elle, ni elles n'ont aucun mandat de l'Eglise. Ainsi par exemple :

- La C.F.T.C. vulgarise la doctrine sociale de l'Eglise mais sous sa responsabilité personnelle.
- Les associations de parents chrétiens.
- Les maisons familiales catholiques, etc...

Il est bien évident que l'institution chrétienne ecclésiastique dépend directement de l'Eglise et lui est nécessaire sous une forme ou sous une autre, car elle peut varier au cours des temps.

Tandis que l'institution chrétienne laïque ou temporelle ne dépend que des chrétiens laïcs et est sous leur contrôle. C'est à eux seuls à la diriger, l'orienter ou la modifier selon le temps où l'on vit.

CONCLUSION

Le 29 mai 1965, Mgr Vial, évêque de Nevers, disait :

« Si c'est la légitimité des institutions chrétiennes qui est niée, je pense qu'on touche là à **des biens d'Eglise**, à des moyens qui lui sont **indispensables** pour la réalisation de sa mission (qui est l'évangélisation)... »

« ...Si on veut être efficace, il faut être organisé, et l'organisation appelle l'existence permanente de groupements de personnes en vue d'un but déterminé... »

Alors mission ou institution ?

Non, mais mission et institution.

Qu'il y ait des modifications à faire à l'institution, d'accord. Mais de là, à la supprimer, il y a un abîme que personne n'a le droit de franchir.

Alors tenons fortement à tout ce qui nous distingue des autres, non pour nous **opposer** (dans une opposition de ghetto mais pour nous **affirmer** et ainsi montrer aux autres ce que nous sommes, si nous voulons qu'un jour les autres **deviennent** ce que nous sommes.

« On ne met pas une lampe sous le boisseau ».

« Si le sel s'affadit, avec quoi lui rendra-t-on sa saveur ? ».

« Vous êtes la lumière du monde ».

« Si vous me reniez devant les hommes, je vous renierai devant mon Père. »

Et je citerai pour terminer, une fin d'article parue dans « Una Voce » n° 51-1973.

« ...L'Eglise n'est pas comparable à une personne qui ôte un vêtement pour en enfiler un autre. La comparaison serait d'autant plus impropre que mission et chrétienté ne sont pas des notions opposées, ce sont des notions complémentaires. L'une ne va pas sans l'autre : les deux réalités doivent coexister, et non se succéder. En simplifiant beaucoup, on peut estimer que ce qui domine dans l'atmosphère de chrétienté, c'est la prière et le culte d'adoration. Ce qui domine dans l'atmosphère de mission, c'est l'apostolat (ce mot n'a pas d'autre sens). Ces deux constatations suffisent à prouver ce qui vient d'être dit. Adoration et apostolat vont de pair. Les vieux catéchismes rappellent que l'homme a des devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même. Dans ces devoirs tout se tient. On peut les distinguer, on ne peut ni ne doit les séparer, encore moins les opposer les uns aux autres, puisque le chrétien est à la fois serviteur de Dieu et serviteur de ses frères, les hommes. Il en résulte que si dans le temps, la chrétienté précède la mission, elle constitue la base même de la mission. Elle ne cède pas la place à la mission.

Elle la fonde et elle la soutient. Toute chrétienté authentique donne forcément naissance à la mission. Si l'Europe a été pendant une longue période une grande entité et un grand foyer missionnaire, c'est qu'elle était formée de chrétiens nombreux, ferventes, animées d'un véritable esprit missionnaire, apostolique, et qui ne vivaient aucunement repliées sur elles-mêmes. Tout le passé le montre ».

Comment aurait-il pu en être autrement ? Il est impossible à une mission de vivre en restant « en l'air ». Elle doit s'appuyer sur une chrétienté. C'est cette chrétienté qui lui permet d'agir dans tous les ordres, dans l'ordre matériel par une aide financière, dans l'ordre apostolique par les hommes qu'elle lui fournira, dans l'ordre spirituel par ses prières et ses sacrifices. En revanche, sans la base d'une chrétienté, la mission devient presque impossible. On me traitera sans doute d'utopiste si je conclus qu'il faut aujourd'hui restaurer la chrétienté pour que la mission vive. Cette chrétienté ne sera pas nécessairement du même type que celle d'autrefois. Mais sans elle, la mission ne tardera pas à s'essouffler, à s'étioler et à s'éteindre. C'est le péril qui guette aujourd'hui certaines missions d'Afrique et d'Asie. Les chrétiens du Vieil Occident ne les aident pas toujours assez, parce qu'elles se sont peu à peu anémiées. Et puis, comme elles préfèrent s'attribuer le caractère missionnaire, elles ont tendance à s'imaginer que la mission intérieure suffit. A quoi bon la mission au dehors si l'on est déjà « missionnaire » chez soi ? Il est à peine paradoxal de constater que le recours abusif au mot et à la notion de mission a fini par causer un préjudice grave aux missions de ce qu'on appelle, à tort ou à raison, le Tiers-Monde. En réalité, nous nous trouvons dans une espèce de chaîne sans fin, qui est l'image même de la vie. La chrétienté fonde et soutient la mission, mais la mission elle-même a pour but d'engendrer des chrétiens nouvelles. A bien des égards, l'histoire de l'Eglise n'est faite que de cela ».

Robert RICARD

Vers des Etats généraux du peuple de Dieu ?

Il se peut que cette étude vous paraisse trop pessimiste, que vous pensiez que son auteur s'inquiète à tort, et que la révolution dans l'Eglise n'est pas pour demain. Nous vous demandons dans ce cas de la conserver et de la relire le 1^{er} janvier 1975 (ou le 31 décembre 1974). A ce moment-là, il sera sans doute trop tard pour que vous soyez en mesure de réagir efficacement. Du moins saurez-vous si Pierre Debray se trompait ou non.

Depuis longtemps certains rêvent d'un équivalent français du fameux « Concile hollandais ». L'idée fut lancée par l'assemblée générale du mouvement « Chrétiens du monde rural » (C.M.R.) des 25 et 26 janvier 1969 : « Aujourd'hui, disons-le fermement notre Eglise de France a besoin d'une mise à jour courageuse et urgente. Elle a besoin d'un concile pastoral ».

L'Episcopat français, dans sa grande majorité, ne se montre guère favorable. Il craint, à juste titre d'être débordé. Aussi cherche-t-on à lui forcer la main. Il est apparu clairement, le 4 novembre 1972, au cours d'une réunion qui groupait sous l'égide de « l'équipe de liaison des laïcs » de nombreux mouvements catholiques, que certains étaient décidés à utiliser la session pastorale, qui doit se tenir à Lourdes en novembre 1974 pour faire pression sur les évêques et leur arracher la convocation d'Etats Généraux du Peuple de Dieu. Bien entendu si l'on parle désormais d'Etats

Généraux c'est parce que le terme de « Concile pastoral » qui évoque facheusement le précédent hollandais risque d'effrayer. En fait, il s'agit bien de la même chose.

Le 21 décembre 1972 notre « Courrier hebdomadaire » annonçait que le processus qui conduisait aux Etats Généraux était engagé. Le 15 janvier 1973, l'équipe de liaison des laïcs organisait une conférence de presse. Dans le compte rendu qu'il en donnait dans « le journal La Croix », M. Félix Lacambre écrivait : « Le débat sous-jacent à l'intérieur de l'ELL (et à l'extérieur) tourne autour de la manière d'organiser la co-responsabilité dans l'Eglise. Certains veulent faire la session pastorale des « Etats Généraux du peuple de Dieu ». M. Debray des « Silencieux de l'Eglise » a violemment attaqué Mlle Chéroure des Guides de France qui aurait défendu cette thèse. Sans aller jusque-là aujourd'hui, l'ELL — le texte cité le montre — voudrait « faire avancer le problème des structures de dialogue ecclésiales où pourrait s'exprimer cette co-responsabilité ». L'ELL voit davantage la solution dans le sens global d'Etats Généraux du peuple de Dieu que dans le travail commun des mouvements avec la commission épiscopale correspondant à chaque milieu ou à chaque activité ».

Il est désormais acquis que les dirigeants de l'Equipe de liaison des Laïcs, principal regroupement du laïcat catholique, sont décidés d'une manière ou d'une autre à obtenir la réunion d'Etats Généraux du peuple de Dieu. Tôt ou tard, ils parviendront à leurs fins. Ce ne sera peut-être pas à l'occasion de la session pastorale de novembre 1974 ; mais celle-ci, en tout cas, sera utilisée pour lancer l'idée dans l'opinion.

I. — POURQUOI DES ETATS GENERAUX DU PEUPLE DE DIEU ?

Il est significatif que les dirigeants de l'Equipe de Liaison des Laïcs aient tenté — en vain jusqu'à présent — de faire entrer dans l'assemblée générale des mouvements qui se regroupent autour d'eux des organisations telles que « la Communion de Bocquen » animée par Dom Bernard Besret ou « Concertation » qui se sont donné pour tâche de fédérer les « communautés de base ». Ce qui n'a rien d'étonnant, puisque l'un de ces dirigeants, M. Philippe Warnier, est l'animateur de « la Vie Nouvelle », dont les militants ont contribué à susciter la plupart des « communautés de base ».

Ce qui permet de mieux comprendre l'objectif poursuivi. Il s'agit, selon l'expression du R.P. Winoc de Broucker de « réinventer l'Eglise ». Aux paroisses se substitueront des communautés de base, de vingt à vingt-cinq membres au maximum, car il faut que tout le monde puisse tenir dans un appartement. Elles auront parfois une base géographique mais le plus souvent leurs membres se recruteront en fonction d'affinités politiques ou idéologiques.

Les communautés célébreront l'eucharistie, chacune à sa manière. Il ne saurait être question de leur imposer des rites ou des formules. Elles fabriqueront, en fonction de leurs besoins spirituels leur liturgie. Certaines admettent d'ores et déjà aux « célébrations » non seulement des protestants mais des incroyants, à condition que ceux-ci voient dans l'eucharistie « un signe d'unité », d'une unité toute humaine, celle de la communauté.

Ce qui suppose la disparition du clergé. Chaque communauté désigne un président (ou une présidente), prêtre ou laïc, marié ou célibataire, d'ordinaire désigné pour une période déterminée. C'est lui devient « le ministre de la communauté » et à ce titre consacre le pain et le vin. Néanmoins, les communautés pour ne pas se fermer sur elles-mêmes devront être reliées à l'évêque qui ordonnera (une ordination le plus souvent temporaire) les ministres. Bien

entendu les évêques seront élus. Le R.P. de Broucker va jusqu'à suggérer l'institution d'évêchés non territoriaux, qui regrouperaient en « communions » les communautés de base, en fonction d'affinités politiques ou spirituelles. Quant au pape, selon Henri Fesquet, s'il veut « comme c'est nécessaire, conserver son autorité et son pouvoir indiscuté d'arbitre, il doit se soumettre à l'infailibilité collective du peuple de Dieu ».

Cette transformation radicale des structures de l'Eglise implique un projet politique, d'ailleurs beaucoup plus flou. Curieusement, un communiste exclu du PC, Roger Garaudy, en passe de devenir un Père de la nouvelle Eglise, exprime avec plus de clarté que les « théologiens », comme les dominicains Cardonnel et Blanquart, l'idéal proposé aux communautés de base. Il s'agit d'intégrer les valeurs religieuses au marxisme. La société communiste, ainsi que le prouve l'exemple de l'URSS, tend à se figer dans des structures bureaucratiques qui se révèlent « aliénantes ». Il faut, pour éviter un tel risque, que la révolution se remette sans cesse en question. D'où la nécessité d'utiliser le sens de l'absolu, que porte la religion, afin d'obliger les hommes à ne jamais se satisfaire de ce qui est, donc à se dépasser sans cesse.

Dans une perspective révolutionnaire, il est certain que le Christ n'est plus qu'un homme exemplaire puisqu'il a été jusqu'au bout de lui-même. Chaque homme « ressuscite », à la manière de Jésus de Nazareth, quand il prend conscience de la nécessité de vaincre le péché et la mort, assimilés aux « forces d'oppression ». En effet, la résurrection du Christ n'est qu'un mythe, dont on ne conservera que « la signification existentielle pour les hommes de notre temps ».

Certains de vous m'objecteront sans doute que seuls quelques « marginaux » sans prise sur la réalité ecclésiale soutiennent des thèses aussi aventurées. Je voudrais bien pouvoir leur donner raison. Malheureusement, j'ai sous les yeux une sorte de discours-programme prononcé par Philippe Warnier animateur de « La Vie Nouvelle » lors du congrès de Dijon des prêtres contestataires « d'Echanges et Dialogue » qui s'est tenu à Dijon les 11 et 12 avril 1970. **Or M. Philippe Warnier a été choisi par l'Episcopat pour représenter le laïcat — vous et moi — dans la commission chargée de préparer la session pastorale de novembre 1974.**

Voici quelques extraits du résumé — fortement édulcoré — qui fut remis à la presse : « Je parle en tant que laïc bien que persuadé qu'ici nous sommes tous laïcs, tous prêtres... Les combats pour la révolution dans l'Eglise et dans le monde sont indissociables ». Puis M. Philippe Warnier dégage trois thèmes, qui commandent, selon lui, le combat révolutionnaire dans l'Eglise. Premier thème : « Le contenu même de la Foi qui, pas plus que la mission ne va de soi ». Ce qui signifie puisqu'il ne va plus de soi qu'il doit être contesté. M. Philippe Warnier, désigné par l'Episcopat comme représentant officiel des laïcs, ne cache pas que tout ce que l'Eglise a cru depuis vingt siècles est désormais caduc. Second thème : la « nécessité de la restructuration de l'Eglise en petites communautés de base auto-gérées et d'une démocratisation de l'Eglise ». Troisième thème : la « réforme des ministères au service des communautés et la mise en question radicale de la distinction prêtres-laïcs ». En d'autres termes la destruction de l'Eglise hiérarchique instituée par Jésus-Christ et du sacerdoce catholique.

Lors de la conférence de presse de l'Equipe de Liaison des Laïcs du 15 janvier dernier, M. Philippe Warnier a clairement laissé entendre que l'organisation d'Etats Généraux du peuple de Dieu permettrait d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, ou, du moins, de faire un bon bout de chemin dans leur direction. Ce qui s'explique aisément. Il existe une « dynamique institutionnelle » bien connue des spécialistes de la science politique. Une assemblée élue (sauf si elle est dispersée par un coup de force) finit toujours par imposer sa volonté à un pouvoir de type traditionnel dont les détenteurs sont désignés par la naissance (les ré-

gimes monarchiques) ou cooptés (la hiérarchie catholique). De ce point de vue, ce terme d'Etats énéraux, qui évoque 1789, est parfaitement choisi.

Nous avons d'ailleurs l'expérience d'une assemblée de ce type, le fameux « Concile pastoral hollandais ». Le cardinal Alfrink et les autres évêques ont été contraints à des compromis qui n'étaient que des abandons déguisés jusqu'au jour où ils se sont trouvés au bord du schisme. Seule la fermeté du Pape a empêché le pire. Mais tous ceux qui se souviennent de la terrible émission consacrée par l'ORTF, il y a deux ans, au catholicisme hollandais ont pu prendre conscience des dégâts provoqués par le « Concile pastoral ».

II. — L'EXPERIENCE DU « CONCILE HOLLANDAIS »

Précisément le précédent du « Concile pastoral de la province néerlandaise de l'Eglise » — c'était son titre officiel — permet d'imaginer, sans grand risque de se tromper, comment d'éventuels Etats Généraux du peuple de Dieu seraient préparés. L'organisation en avait été confiée à l'Institut pastoral de la province néerlandaise de l'Eglise (Pastoral Instituut van de Nederlandse Kerk-provincie), le PINK, dont l'animateur, le docteur Walter Goddijn était connu pour ses orientations néo-modernistes. Celui-ci créa un appareil impressionnant de commissions, couronné par une commission centrale de sept membres, présidée par le cardinal Alfrink. En fait ces commissions, composées de personnes choisies arbitrairement par le PINK, dominèrent les travaux du Concile pastoral.

Une assemblée plénière de cent cinquante délégués environ : les évêques, les membres de la commission centrale, des représentants des fidèles élus par les conseils pastoraux diocésains, trois prêtres séculiers et trois prêtres réguliers par diocèse, dix représentants des religieux non-prêtres et des religieuses, quelques personnes désignés par l'Episcopat. Mais cette apparence démocratique ne trompait que ceux qui voulaient bien se crever les yeux. Un évêque allemand, Mgr Janssen, évêque de Hildesheim assistait au concile, en qualité d'observateur. Ancien curé de Kevlaer, à la frontière hollandaise, il parle parfaitement le néerlandais. Dans sa revue diocésaine, il devait critiquer sévèrement la non-représentativité du Concile pastoral.

La plupart des catholiques s'étaient désintéressés des élections. Il y eut en moyenne 90 % d'abstentions. Ils considéraient en effet que « la paroisse s'était l'affaire du curé et le diocèse l'affaire de l'évêque ». De nombreux prêtres utilisèrent leur autorité pour écarter les candidats réputés traditionalistes. L'Episcopat était si conscient du caractère peu démocratique des élections qu'il usa de son droit de désigner quelques membres du Concile pastoral qu'il fit entrer quelques traditionalistes.

Des groupes de discussion, des carrefours étudiaient, au niveau des paroisses les thèmes proposés, à l'assemblée plénière. La commission centrale leur remettait un rapport suivi de quelques questions. Il apparut très vite que les carrefours étaient manipulés par des « animateurs » qui avaient reçu une sérieuse formation technique. Les participants étaient d'autant plus désarmés qu'en général ils ignoraient tout des graves problèmes théologiques (l'autorité dans l'Eglise, le ministère presbytéral, etc.) qui leur étaient soumis. Ce qui faisait d'eux des proies faciles pour les animateurs.

Afin de connaître l'opinion des fidèles, la commission centrale tenta une autre expérience. Chacun pouvait écrire à une boîte postale et donner son avis. Deux mille lettres furent envoyées. Seulement 400 furent publiées. La commission centrale interrompit l'expérience car de son propre avis 80 % des correspondants étaient des « conservateurs ». Rien

là que de normal. On peut manipuler un carrefour. Pas un homme qui écrit à tête reposée, en prenant le temps de réfléchir.

Quoi qu'il en soit, c'était à l'assemblée plénière de décider en fonction des éléments fournis par les carrefours et les lettres. Celle-ci était composée, nous l'avons vu, de gens qui étaient dans leur immense majorité acquis à la « révolution dans l'Eglise ». Pourtant la commission centrale se défiait des réactions de bon sens chrétien qu'ils pouvaient conserver. Elle imagina un « système de rotation ». Les délégués des diocèses, prêtres et laïcs changeaient de séance. En moyenne, chacun d'eux n'a participé qu'à deux séances. Ce qui interdisait tout travail sérieux. Pour plus de précaution, les documents de travail n'étaient distribués qu'au dernier moment. Rédigés dans un jargon que les membres de l'assemblée plénière eux-mêmes estimaient trop technique, incompréhensible pour un catholique moyen, il ne purent être assimilés. Le R.P. van Dick qui a participé à une réunion des délégués du diocèse de Bois-le-Roi résume ainsi l'opinion commune : « Nous n'y connaissons rien. Comment pourrions-nous en parler ? ». Dans ces conditions, l'assemblée plénière se contenta de voter les textes rédigés par les commissions, se bornant à proposer des amendements insignifiants.

C'est ainsi que les catholiques hollandais se retrouvèrent au bord du schisme puisque l'assemblée plénière imposa au cardinal Alfrink d'exiger du Pape le mariage des prêtres. Paul VI refusa de recevoir le cardinal et celui-ci finalement se soumit. N'empêche que le but était atteint : on avait dressé les catholiques néerlandais contre Rome. Nous constatons le même phénomène en Allemagne où se tient un « synode » qui est l'équivalent du « concile hollandais ». Cette fois, on s'est servi d'un autre prétexte. Le synode réclame le droit pour les laïcs de prêcher dans les églises. Là encore Rome était obligée de refuser. D'où une tension artificiellement provoquée. En Allemagne comme en Hollande, les deux objectifs essentiels sont atteints : dresser l'opinion contre l'autorité du Pape, brouiller toute distinction entre le prêtre et le laïc.

En irait-il autrement en France ? C'est peu vraisemblable si l'on se réfère aux expériences que nous avons d'élections de « conseils pastoraux » dans certaines paroisses. Des pressions intolérables sont faites par certains prêtres qui n'hésitent pas à calomnier les candidats soupçonnés d'appartenir au rassemblement des Silencieux de l'Eglise. Nous avons la preuve qu'on les accuse par exemple d'avoir frappé des prêtres. Mais surtout, on utilise des « lois électorales » extrêmement curieuses. En voici un exemple. Dans une paroisse « bourgeoise » de Paris, il y a deux ans, de vagues commissions se constituaient. Tous les fidèles étaient invités à y participer. Beaucoup d'entre eux se lassèrent rapidement de palabres stériles et fumeuses. D'autres furent écartés. On oubliait — un malheureux hasard — de les informer de la date de la prochaine réunion. Tout le monde ou presque avait oublié l'existence de ces commissions et voici que brusquement le curé décide que seuls leurs membres — un double quarteron de révolutionnaires qui, lui, savait — participeront à l'élection du conseil pastoral. Je préfère encore cette paroisse de la banlieue parisienne où le curé désigne lui-même son conseil pastoral, composé exclusivement cela va de soi, de révolutionnaires. Mais c'est tout ce beau monde qui élira « démocratiquement », les représentants du laïcat aux Etats Généraux du peuple de Dieu.

Il faut ajouter que les mouvements d'action catholique seront certainement amenés à désigner une partie importante de la représentation du laïcat. Personne ne peut nier que des organisations comme la Jeunesse Etudiante Chrétienne (JEC) ou l'Action Catholique Universitaire (ACU) soient devenus des groupuscules gauchistes. Que M. Philippe Warnier ait pu être choisi pour préparer avec l'Episcopat la session pastorale de novembre 1974 ne doit nous laisser aucune illusion.

III. — QUE FAIRE ?

1° — D'abord se grouper. Il existe un mouvement puissant et bien organisé, le Rassemblement des Silencieux de l'Eglise, 43, rue de Turbigo, Paris III^e. Il défend la Foi de l'Eglise, telle que Paul VI l'a définie dans sa « profession de Foi », la fidélité au Saint-Père, la structure hiérarchique de l'Eglise, instituée par Jésus-Christ. Ce rassemblement n'est ni « intégriste », ni « progressiste ». Il se veut simplement humblement catholique.

2° — Grâce au rassemblement vous ne serez plus seul. Quand on est seul, on ne peut rien faire. Vous connaîtrez, au plan de la paroisse ou du doyenné d'autres catholiques qui sont décidés comme vous à combattre « la révolution dans l'Eglise ». Avec eux, vous pourrez mener une action efficace.

3° — Soyez vigilant. N'oubliez jamais de prendre, quand vous assistez à la messe, la feuille paroissiale. Lisez-la attentivement. L'information importante est souvent dissimulée dans un bas de page. Si vous découvrez que doit se tenir une commission, ou que l'on prépare des élections alertez vos amis.

4° — Soyez présent. Une équipe liturgique « prépare » la messe, inscrivez-vous. Un « groupe de réflexion pastorale » s'organise, inscrivez-vous ; un « centre d'accueil » demande des volontaires, inscrivez-vous. On s'efforcera de vous décourager, tenez bon. On vous fera les pires affronts, on tentera de vous ridiculiser, tenez bon. On oubliera de vous convoquer, tenez bon. Il est toujours possible si l'on s'obstine de connaître le lieu et la date d'une réunion. Surtout ne vous fâchez pas. Rien ne doit vous rebuter. Vous entendrez d'affreuses sottises. Laissez faire. Ce qu'il faut, c'est savoir ce qui se passe et en informer sans délai, le Rassemblement.

5° — Préparez-vous. Les révolutionnaires utilisent des techniques psycho-sociologiques de manipulation. Ce sont des choses qui s'apprennent. Il est parfaitement possible de déjouer les manœuvres des « animateurs » et de les retourner contre eux. Encore faut-il suivre des sessions de formation. Le Bureau d'information, d'études et de liaison (BIEL), 16, rue de Charenton, Paris XI^e, en organise.

6° — Vous avez le devoir de mieux connaître votre religion. Trop de chrétiens en sont restés au catéchisme de leur enfance alors qu'au plan profane ils n'ont cessé d'enrichir leur savoir. Il existe d'excellents livres que nous vous signalerons (joignez 1 F en timbres).

7° — Surtout priez la Sainte Vierge. Ce n'est pas par hasard que Paul VI l'a proclamée « Mère de l'Eglise ». Une simple dizaine de chapelet par jour aux intentions du Souverain Pontife c'est peu — vous pouvez la réciter en vous rendant à votre travail — et c'est beaucoup. Mais la prière n'est pas un rite magique. Elle n'est efficace que si elle s'accompagne d'une conversion, et une conversion véritable cela commence par un effort persévérant pour corriger nos défauts. Tous, nous avons nos faiblesses, nos misères. Un violent qui décide de ne plus se mettre en colère touche le cœur de la très douce Vierge Marie... Prière, pénitence, conversion, voici nos armes les plus efficaces.

UNE EGLISE, DANS L'EGLISE

Animateur de « La Vie Nouvelle », M. Philippe Warnier a été désigné officiellement pour représenter les laïcs dans un organisme chargé de préparer l'assemblée pastorale de Lourdes 1974. Or, il vient de publier, aux éditions Desclée de Brouwer un important ouvrage, « le phénomène des communautés de base », dont il convient de recommander la lecture à tous ceux qui doutent encore que la Révolution soit à l'œuvre dans l'Eglise.

1° — M. Warnier met en question de façon radicale la foi. Ainsi (page 13), il critique durement ceux qui « continuent à croire à la transmission d'un dépôt légué une fois pour toutes à l'Eglise. Ils continuent d'entretenir la fiction d'une foi « une » garantie par la seule autorité d'une hiérarchie légitimement établie ». A chacun donc sa petite foi personnelle, sans lien avec la Foi de l'Eglise.

2° — M. Warnier conteste radicalement ce qu'il nomme « l'institution », c'est-à-dire la structure hiérarchique de l'Eglise, ce qui implique l'éclatement des paroisses en une multitude de « communautés de base » qui définiront leur « credo », fabriqueront leur liturgie, décideront de leur orientation politique (pages 33 et suivantes).

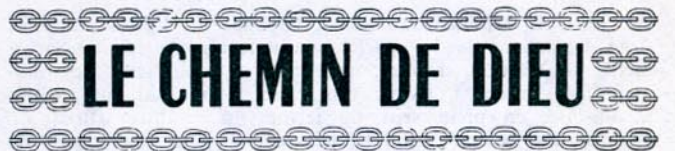
3° — M. Warnier entend détruire radicalement le sacerdoce catholique. Chaque communauté se donnera un « ministre », marié ou célibataire, homme ou femme, d'ailleurs temporaire (pages 147 et suivantes).

4° — M. Warnier ne cache pas (page 50) que le projet d'Etats Généraux du peuple de Dieu « a été « nourri » au sein du groupuscule né de mai 68 et maintenant disparu « le collectif de la rue Saint-Benoît » (nom de la rue, proche de Saint-Germain-des-Prés où il se réunissait). Ce « collectif » se donnait pour tâche de faire la Révolution dans l'Eglise.

Il devient clair, à la lumière du livre de M. Warnier qu'une nouvelle Eglise, qui n'a plus rien de commun avec le catholicisme s'est constituée à l'intérieur de « l'Eglise officielle », et qu'elle vise à la détruire pour prendre sa place.

Dans « Courrier hebdomadaire de Pierre Debray »

16, rue de Charenton, 75012 PARIS



LE CHEMIN DE DIEU

Le mouvement est un signe de la vie. Pour se rendre d'un point à un autre, il y a le chemin. Il relie un point de départ à un point d'arrivée. Il peut être long ou court, escarpé ou plat, difficile ou facile. Il est, dans tous les cas, indispensable pour atteindre le but fixé.

C'est donc important de connaître le chemin qui conduit là où nous voulons aller. Mais, où voulons-nous aller ? C'est la question fondamentale que tout homme doit se poser : quelle est notre destinée dernière ? Est-ce sur terre comme le prétendent certains ? Ou bien, plutôt, n'avons-nous pas une finalité qui dépasse les horizons de ce monde pour rejoindre Celui qui nous a créés ?

Saint Paul nous donne déjà une réponse : « Nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente. Nous sommes en quête de la maison du ciel ». Alors, quel est le chemin le plus sûr pour aller à la maison ? Plusieurs pistes nous sont proposées. Chaque jour nous nous trouvons au carrefour de notre propre vie. Quel sera notre choix ? Encore faut-il que quelqu'un nous donne les renseignements utiles pour accomplir ce choix. Il se trouve justement là Celui qui nous déclare : « Je suis le chemin, Celui qui me suit ».

ne marche pas dans les ténèbres ». Il nous invite à le suivre. Il s'engage Lui-même le premier sur cette route qui gravit la pente raide, jusqu'au sommet. Et le chemin qu'il suit, c'est le chemin de la Croix. En se tournant vers chacun de nous Il dit : « Celui qui veut être mon disciple, qu'il prenne sa croix à ma suite ».

Comme il est parfois dur de suivre ce chemin ! La voix persuasive de notre Guide nous aide : « Courage ! Au bout il y a le bonheur, la joie, la lumière ». Et c'est Lui qui porte, avec nous, notre petite croix, malgré nos chutes et nos suffrances. N'est-il pas devant nous, portant aussi la sienne, plus lourde encore que la nôtre, puisqu'elle pèse tout le poids des péchés du monde ? Il lui arrive de tomber sous le fardeau. Ce n'est pas un prétexte pour que nous vous laissions décourager malgré notre faiblesse et nos chutes fréquentes. Puisqu'il se relève nous pouvons nous aussi nous relever et continuer la route jusqu'au bout. De temps en temps, il se retourne et dans son regard nous sentons un tel amour pour nous

au milieu de nos fatigues et de nos efforts que nous puissions un nouvel encouragement. Est-il une source de bonheur plus grande que de nous savoir dans la vérité en compagnie de Celui qui sera notre récompense éternelle de gloire ? Combien sont restés au carrefour ou se sont engagés dans des chemins plus faciles, sans guide, poussés par leur instinct et leur égoïsme ? A la pose, au bord du chemin, en essuyant la sueur — n'était-ce pas aussi des larmes ? — il nous déclare : « Entrez par la porte étroite. Il est spacieux le chemin qui mène à la perdition et nombreux sont ceux qui s'y engagent. Il est resserré le chemin qui conduit à la vie et petit est le nombre de ceux qui le trouvent ».

Sur le chemin ardu de ce monde, permets, Seigneur, que nous chantions avec tes amis : « Tu nous guideras au sentier de vie. Tu nous ouvriras ta maison, Seigneur ! »

V. P.

Padre Pio,

lui il y croyait...

J'ai eu l'immense bonheur de le voir plusieurs fois, de l'approcher, de lui parler, de recevoir de lui le Sacrement du Pardon. Jamais, je crois, je n'oublierai ces moments de grâces ! Avant tout, Padre Pio était un prêtre, c'est-à-dire, en plein sens du terme, un « autre Christ »... Je voudrais vous donner, ici, chers jeunes engagés de l'Armée Bleue de Notre-Dame, un témoignage tout personnel. Il connaissait bien le but de notre Mouvement : n'avait-il pas dit à notre ami John Haffert que le monde serait sauvé lorsqu'il y aurait autant d'engagés dans l'Armée Bleue que de communistes athées... Bien sûr ! puisqu'un membre de cette Armée toute pacifique doit prendre en charge ceux qui ne prient pas... L'équilibre est facile à faire !

La première fois que j'ai été amené à le rencontrer, c'était en 1955. J'étais, à ce moment-là, étudiant à Rome.

Un jour, je me décidai d'aller voir le Padre Pio.

Dès ce moment je fus pris d'une peur panique.

Le voyage fut long, pénible, affreux... Une angoisse indescriptible me tenaillait, le train était bondé. Entre Naples et Fogia, on s'entassait dans les couloirs et pourtant, j'étais seul dans mon compartiment, les gens ouvraient la porte, promenaient leur regard sur les deux banquettes vides et refermaient en maugréant, comme s'ils avaient vu des voyageurs assis... Et toujours cette angoisse terrible !

Enfin, je parvins à cette petite église accrochée au fianc dénudé du Gargano. Il faisait un orage épouvantable. Trempé jusqu'au os, et la Providence aidant, je fus conduit à la tribune de l'Eglise qui constituait le chœur des capucins de San Giovanni Rotondo. Une place

était libre au premier rang, je m'y installe, mon voisin est un moine de corpulence assez forte, je ne vois pas son visage qu'il tient pour le moment caché dans ses manches. En outre, il est affligé d'un bon rhume, et ses râclements de gorge ont le don de m'énerver. Tout à coup, il passe sa main sur sa tête, un geste qui devait lui être familier : « J'ai déjà vu cette tête quelque part ! » pensai-je. Brusquement, la lumière se fait dans mon esprit... Je me trouvais à côté de celui dont j'avais tellement redouté la rencontre : Padre Pio !

Il m'accueillit plus tard dans la soirée avec une affection toute paternelle. J'ai eu, dès ce moment, l'intime conviction qu'il avait lu dans mon âme comme dans un livre ouvert. Il me prit la tête dans ses mains stigmatisées, me serra contre sa poitrine et m'imposa ensuite les mains avec force. Je l'entends encore me dire : « Oh ! quel voyage tu as fait ! si long !... et comme tu t'es battu avec le démon !... »

Le lendemain, à 5 heures, je me trouvais tout près de l'autel où le Père devait célébrer le Saint-Sacrifice.

J'ai chronométré cette Messe, la première que je voyais célébrée par le Padre Pio... Elle a duré deux heures moins le quart ! Mais on n'avait plus la notion du temps.

Immobilisés, les yeux fixés sur le Père qui célèbre à l'autel, on n'entendait pas un bruit, pas un soupir. Je ressentais une impression très curieuse, on se sentait vraiment « pris » par cette Messe...

À l'autel Padre Pio avait des extases, des « moments d'absences ». L'offrande du pain et du vin a duré très longtemps, il élevait sans cesse sa patène et son calice. Ses lèvres remuaient dans une muette conversation avec quelqu'un qu'il semblait voir : on assistait à un véritable dialogue...

Devant son autel, Padre Pio nous entraînait dans une nouvelle dimension. Son visage transfiguré était sillonné par les vagues d'une intense émotion, comme si d'invisibles présences le remplissaient tour à tour de crainte, de joie, de tristesse, de douleur.

Parfois, son visage était baigné de larmes. Il semblait prendre part physiquement à cet Acte mystérieux qu'est le Sacrifice de la Messe... Et le Père souffrait atrocement, souvent ses mains saignaient ! Mon Dieu, pensais-je, comme on est loin de ces Messes célébrées à la « va-vite » dans nos paroisses ! Lui, au moins, il y croit ! Et puis, en voyant Padre Pio souffrir avec une telle intensité, comment ne pas penser à ces innombrables péchés qu'il endossait chaque jour au cours des longues heures qu'il passait au confessionnal ? Il est vrai qu'il a donné, pour leur pardon, le Sang de ses stigmates, mais aussi le sang de son âme !

Et lorsque Padre Pio prononçait les paroles de la Consécration : « Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang », comment ne pas penser que le prêtre est un autre Christ et qu'il est chargé, comme dit Saint Paul, de continuer et de compléter la Passion de son Maître ?

Le moment de la Communion approchait. À le voir, le visage tourné se frapper la poitrine en signe d'indignité, nous pouvions nous demander, nous qui étions si loin derrière lui dans les voies de la Mystique, quelle attitude il convenait de prendre... Et puis, ce recueillement, cette attitude de révérence profonde devant le pain devenu le Corps du Christ et le vin, devenu son Sang... Quelle leçon, il nous donnait !

Je puis dire une chose : c'est que Padre Pio, par sa sublime célébration, nous a fait comprendre à la fois le sens et la gravité du péché et la signification de la Messe : en réalité, c'est au Calvaire que Padre Pio entraînait les fidèles...

Plusieurs fois, j'ai eu l'immense joie d'assister à la Messe du Père... Une fois même et sur sa demande, je lui ai servi la Messe. Le nez littéralement collé à la table d'autel, je n'ai pas perdu une miette de ce qui s'est passé. Très distinctement, je l'ai entendu parler au Seigneur présent, lui demander des conseils : « Que fallait-il dire à la dame qui m'a confié ça ? » À ce moment, j'ai même entendu cette plainte : « Seigneur, tu me feras souffrir jusqu'à ce que je tombe ! » Mais le plus poignant peut-être de cette Messe a été le moment où s'est engagée une lutte avec le démon, j'ai remarqué qu'il fixait toujours un point précis sur le côté de l'autel. Par moments, il faisait le geste de repousser quelqu'un. Tous nous ressentions avec une certaine intensité la présence insolite d'un « étranger ». En parlant par la suite avec les assistants, j'en eus la confirmation.

Je me souviens aussi des confessions de Padre Pio !

Il avait le don de mettre à nu l'âme du pénitent, de lui montrer avec une acuité peu commune la gravité de certaines fautes... Oui, vraiment, pour lui, le péché était une offense grave faite au Seigneur. Je l'ai vu souffrir atrocement,

au niveau de ses stigmates en quittant son confessionnal...

La première fois que je l'ai rencontré en tête à tête, il me demanda à brûle-pourpoint : « Tu crois à ton Ange Gardien ? » « Euh ! je ne l'ai jamais vu ! » Me fixant de son œil pénétrant, il m'administra la plus retentissante paire de gifles que j'ai jamais reçues, et laisse tomber ces mots : « Regarde bien, il est là et il est très beau ! » Je me retournais et ne vis rien, bien sûr, le Père, lui, avait dans le regard l'expression de quelqu'un qui voit quelque chose. Il ne regardait pas dans le vague. « Ton ange gardien, il est là et il te protège ! Prie-le bien ! »

Il y a encore cette autre entrevue au cours de laquelle il me fit comprendre que ma vie spirituelle n'était pas assez profonde. Et comme je lui demandais comment il fallait m'y prendre, il me dit en souriant : « Fils (il m'avait pris comme « Fils spirituel »), c'est difficile, mais ce n'est pas impossible ! » — « Donnez-moi la recette ! » demandai-je en riant... Il continua à me taquiner un instant et à me faire attendre, puis son visage, devint très sérieux, tendu même. Il me dit : « Vivre en présence de Dieu... toujours. Puis, faire de ta prière une conversation avec Dieu qui sera redevenu quelqu'un de vivant pour toi... toujours. Faire absolue confiance en Dieu... Interpréter les événements comme venant de la main de Dieu... toujours. Et enfin, malgré tout ce qui peut t'arriver de mal, tous les ennuis, fais confiance à Dieu, parce que c'est lui qui « tient les ficelles » Sempere et basta ! ponctua-t-il, « Toujours et cela suffit ! »

J'étais un peu interloqué par l'apparente simplicité de ce programme de vie spirituelle. « Mais enfin, Père, répondis-je, ce n'est pas tout de même en ne pratiquant que ces points-là que vous êtes arrivé là où vous êtes... Je ne parle pas de vos stigmates, ce doit être pour vous une grande épreuve... »

« Si ! »

« Et pour le reste ? »

« Mon fils, crois-tu que l'Évangile ait été écrit pour les gens compliqués ? »

Cette réponse m'a bouleversé, venant de la part de quelqu'un qui vivait en Dieu, qui souffrait le martyre devant des indifférents, et qui s'adressait à quelqu'un qui ne demandait qu'à le rejoindre. Quelle impression extraordinaire...

Et puis, il y eut les exorcismes. J'ai été témoin plusieurs fois de ces séances au cours desquelles Padre Pio délivrait de malheureuses personnes de la possession diabolique. À vrai dire, avant de voir cela de mes propres yeux, j'avais, comme on dit, « du mal à y croire ! » Mais, force m'a été de reconnaître que tout cela était vrai et que le démon, si oublié aujourd'hui est, en fait, un être personnel qui parle de la bouche de ceux qu'il possède, et qui leur fait poser des actes vraiment hors de toute espèce d'imagination.

Ce contact avec Padre Pio nous a fait réaliser le sens profond de ce drame poignant qu'est le Saint Sacrifice de la Messe ; il nous a mis en contact avec tout ce monde évangélique, au jourd'hui si contesté ! Padre Pio était un phare, une lumière dont la vocation était d'être un Témoin du Seigneur et qui avait pour mission de ramener vers le Berger les brebis égarées...

Et puis enfin, il faut dire aussi que Padre Pio avait toujours son chapelet à la main. Sans arrêt, il faisait courir les grains entre ses doigts douloureux et un familier, qui l'assistait le soir, dans sa cellule monastique, disait que, avant de le congédier, le Père lui demandait : « Donne-moi

l'épée ! » C'est ainsi qu'il nommait son chapelet. Il l'enroulait autour de son poignet, c'était son arme contre les attaques de l'Ennemi.

Le Père avait une dévotion et un immense amour envers la Mère du Ciel. Quelques heures avant de rendre au Seigneur sa belle âme, voyant au mur de sa chambre la photographie de sa mère à côté d'une reproduction d'un tableau de Notre-Dame, vénéré dans l'Eglise de Pietrelcina, son pays natal, il dit simplement : « J'ai deux mamans ! » Quelle joie de penser que pour nous aussi, c'est la même chose !...

Père DEROBERT

Dans « Appel de Notre-Dame »

Journal de l'Armée Bleue de Notre-Dame de Fatima

Octobre 1973

Lettre d'un prêtre marié

Un ami suisse nous communique le texte de la lettre suivante, distribuée aux paroissiens de l'Eglise de la Sainte Trinité à Berne :

Je suis un prêtre ayant renoncé à mon ministère pour me marier. Je fus l'un de ceux qui ne croyaient plus au démon. Avec beaucoup de suffisance, je suis parti en guerre contre les traditions moyenâgeuses de l'Eglise. Maintenant, je crois derechef que Satan existe.

Je puis vous dire que je me suis trouvé au bord du suicide. Ayant fait la connaissance d'une personne convertie, ma femme et moi avons recommencé à égrener le chapelet. Ce fut là notre salut, quand bien même nous sommes devenus la risée de notre parenté et de nos amis, en raison de notre façon « conservatrice » de manifester notre foi. Ces quelques lignes ne peuvent en aucune manière décrire la tragédie qui s'est déroulée dans mon for intérieur. Pour moi, chaque jour débute par un combat contre le désespoir, le dégoût, l'amertume, la haine et par une soif de recueillement, de pénitence et de sacrifice. Que dans son amour Jésus daigne encore nous rendre visite et nous prendre chez lui, constitue pour moi un miracle de son incomparable miséricorde. J'ai fait l'expérience dans ma propre chair de ce que peuvent engendrer des opinions « progressistes » en matière de théologie : un être corrompu. Le pape nous a comparés à Judas. Avec raison, à mon sens, et je lui suis reconnaissant de ne pas nous avoir caché cette dure vérité.

Moi et mes compagnons connaissons le même sort, avons été éblouis par Satan et par notre propre orgueil. Nous avions cru servir le renouveau mais en réalité nous avons démolé la maison de Dieu. Nous avions cru renverser les tabous ; en réalité nous sommes devenus les esclaves du prince de ce monde. Si je réfléchis franchement, tout a commencé à cause de mon orgueil, de ma sensualité, de mon manque d'humilité et d'obéissance. Je ne désire point que l'Eglise nous réhabilite comme prêtres ; nous n'en sommes pas dignes. Mais j'espère quand même qu'un jour je pourrai encore entrer dans un austère couvent et y faire pénitence en tant que frère en religion. Je fais confiance à la Providence. En tout cas, la grâce de Dieu ne m'a pas abandonné.

Je suis sûr que beaucoup de ceux qui sont dans ma situation pensent exactement comme moi, mais n'osent pas le dire, car le chemin du retour est très dur.

INTERVIEW de Jacques Mitterand

(Grand-Maitre du Grand Orient de France) sur « Paris-Inter », lundi 2 novembre 1969 à 17 h par Jacques Chancel.

Texte publié par la Revue « Chevaliers » de l'Ordre des Chevaliers de Notre-Dame, dont le directeur est Philippe Leroy, 2, square Charles-Gounod, 76240 BONSECOURS

VOICI L'ESSENTIEL DES REPONSES FOURNIES PAR JACQUES MITTERAND

« Nous, les francs-maçons, nous sommes des humanistes, c'est-à-dire que nous nous intéressons à l'homme avant tout...

« Nous sommes pour la pensée libre ; chez nous, il y a des radicaux, des socialistes, des anarchistes, des communistes...

« Les catholiques aussi peuvent venir chez nous. Quand quelqu'un qui croit en Dieu vient à nous, nous lui posons une seule question : « Est-ce pour vous un dogme, que cette croyance en Dieu ? » S'il répond OUI, nous ne l'acceptons pas parmi nous, parce qu'il est fixé, nous sommes pour le progrès constant, la recherche constante et infinie. Donc nous sommes pour la contestation permanente, en particulier dans la jeunesse. En fait, vous le voyez, pour nous, il n'y a rien d'immuable...

« L'Eglise nous a excommuniés ; depuis 1738, tous les papes successivement nous ont excommuniés, sauf les deux derniers, parce que maintenant excommunier n'a aucun sens. Bien qu'excommuniés, nous avons d'ailleurs toujours eu des évêques et des prêtres dans nos loges...

« Dans le Concile (Vatican II), il faut considérer, non pas les discours des Pères (les évêques), mais les actes. Celui où l'on traite de nous, se termine par une petite phrase : « L'Eglise est seule maîtresse de vérité » que nous ne pouvons accepter. L'Eglise ne veut donc pas le dialogue...

En conclusion, il avoua : « Nous avons mis l'homme sur l'autel ».

REMARQUES SUGGEREES PAR CES AFFIRMATIONS (toujours de la revue « Chevaliers »)

Le Grand Orient n'est pas « libéral », n'est pas pour la « pensée libre », puisqu'il refuse au moins une pensée, celle qui correspond à l'affirmation de l'existence de Dieu. Donc, c'est lui qui est « fixé » par son hostilité à Dieu.

Puisqu'il est pour la contestation permanente, il admet sûrement la contestation que l'on fait de sa conception dénaturée de l'homme.

Lorsque J. Mitterand dit : « Il n'y a pas de vérité absolue, il n'y a rien d'immuable », il émet une affirmation qu'il veut valable en tout temps et en tout lieu. Donc, à ses yeux, il y a moins une vérité absolue, une chose immuable, c'est cette affirmation. Donc ce qu'il affirme est faux. Le chrétien dit : « tout est changement dans la Créa-

tion, hormis Dieu Créateur, la Loi divine, la Vérité révélée, et les Lois qui régissent la Création ». Ceci est le fondement d'un vrai dialogue.

L'excommunication contre la Franc-maçonnerie ayant été maintes fois rappelée depuis 1738, il n'était pas nécessaire que les deux derniers pontifes romains la renouvellent. D'ailleurs la F.-M. continue de s'excommunier elle-même, puisqu'elle refuse et combat le Dogme catholique.

J. Mitterand affirme à la radio que toujours il y a eu des évêques et des prêtres francs-maçons. En effet, l'on connaît des évêques et des prêtres qui, ayant quitté l'Eglise à cause de leur appartenance à la F.-M. se sont acharnés contre l'Eglise de Jésus-Christ. Mais qu'ils aient ou non quitté l'Eglise catholique, ils tombent sous le coup de la condamnation de 1738 (Pape Clément XII).

« Il y en a encore » dit Jacques Mitterand ; nous le craignons (on juge l'arbre à ses fruits) : la désobéissance au Pape, la contestation, la « recherche », le doute permanent érigés en principe, permettent de déceler l'influence maçonnique.

Les vrais chrétiens sont maintenant sur leurs gardes. (Voilà qui confirme notre « Khémia » n° 14 et 15).



Les jeunes



« J'ai voulu aller à la messe ce matin.

L'air du « **Saint, saint, saint** », chanté par la chorale était celui de :

Bleu, bleu, bleu, l'amour est bleu,

Cherche mon cœur, mon cœur est amoureux.

Quant au chant final : « **le Kasatchoc** », avec des paroles de saint Paul.

Pour moi, c'est fini ; la prière n'a quasiment plus rien à voir avec cette foire du renouveau liturgique. »

JEAN-YVES

C'était un fragment de la lettre d'un jeune collègue (28 ans) enseignant au Canada, au titre des Echanges culturels.

Il m'a inspiré cette page, qui était en moi depuis longtemps.

Malheur par qui le scandale arrive !

Le cas n'est pas unique : nous le savons bien.

Combien de jeunes désertent l'Eglise parce qu'elle ne répond plus à leur soif de Dieu. Ils vont chercher ailleurs la spiritualité qu'ils n'ont pas trouvée dans le christianisme sécularisé, politisé, marxisé, ou freudisé, **désacralisé**.

Ils laissent la croix du Christ pour le lotus, les jeunes de 1972. Pourquoi ? Etiologie élémentaire : parce que ce sont les apôtres du lotus qui leur ont parlé de Dieu et montré le chemin de la **contemplation**.

Jean-Yves n'a plus qu'une attache à la foi de son enfance — il me l'a avoué — : son paroissien romain.

Allons ! Messieurs les démagogues ! Croyez-vous sincèrement que la liturgie solennelle et le chant grégorien font partie d'un contexte culturel qui ne « passe plus » dans les rangs de la jeunesse ? Votre responsabilité est grande : « la fumée de Satan » sort par votre cheminée. Vous abandonnez la jeunesse, crime entre les crimes.

Vous accablez et vous broyez : **vous tuez les âmes**.

« Si je n'avais pas la foi, je me suiciderais », me confiait douloureusement une jeune fille à Solesnes, cet été. Heureusement, la Lumière est venue pour elle en entendant monter vers Notre-Dame le chant des moniales de Sainte-Cécile.

La Vierge Marie a versé la paix dans l'âme de cette jeune fille.

La souffrance que nous éprouvons ne doit pas tuer en nous l'espérance. « L'espérance est difficile à pratiquer. Ce qui est facile, disait Péguy, c'est de désespérer ». L'épître aux Hébreux magnifie celui qui a espéré contre l'espérance : « **Contre spem in spem** ».

La jeunesse doit se répéter le mot de Pascal : « Il y a plaisir à se trouver dans un vaisseau battu de l'orage, quand on est assuré qu'il ne saurait périr ».

Ces beaux jours viendront d'autant plus que nous les aurons mérités, que nous les aurons achetés. Et c'est pourquoi nous pensons que notre souffrance est féconde. Notre Seigneur ne peut plus souffrir. Il est établi dans Sa Gloire. Mais Il peut souffrir dans son Corps Mystique. Il y a des âmes qui participent à la Rédemption, et Monique comme Jean-Yves sont de ces âmes.

Elles participent à l'agonie du Christ. Elles hâtent l'heure d'une nouvelle Pentecôte.

La Pentecôte est éternelle. L'Esprit-Saint ne demande qu'à revenir, mais il ne revient qu'à une condition, c'est d'être supplié, appelé, mérité.

Soyons tranquilles, l'Esprit reviendra. **Christus vincit ! CONTRA SPEM IN SPEM.**

Rémy GABORET

La Charte de Neuburg

Réunies dans l'Abbaye bénédictine de Neuburg, trente-cinq personnalités appartenant à six pays ont élaboré cette Charte de fidélité à la Foi et à l'Eglise, après avoir pris conseil de plusieurs cardinaux ainsi que d'évêques et de théologiens.

Au moment où nul ne peut nier la gravité de la crise qui sévit dans l'Eglise, toute notre Foi nous assure que les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle.

C'est pourquoi nous décidons de nous unir autour de la Profession de Foi proclamée au nom du Peuple de Dieu par notre Pape S.S. Paul VI.

Nous nous engageons à prendre notre part au renouveau de la Sainte Eglise, dans la fidélité à sa tradition vivante avec l'assurance de l'action vivifiante de l'Esprit Saint.

Nous affirmons notre obéissance au Souverain Pontife et au Collège des Evêques en communion avec lui dans l'esprit des documents du Magistère et notamment de la Constitution « Lumen Gentium » et la « Nota Praevia ».

Le Seigneur nous a enseigné : Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON », c'est pourquoi :

NOUS DISONS OUI à tout ce qui est contenu dans la parole de Dieu, à tout ce que l'Eglise propose de croire comme divinement révélé.

NOUS DISONS OUI à l'autorité du Magistère authentique de l'Eglise, OUI à l'infailibilité dont jouit le successeur de Pierre, quand il enseigne « ex cathedra » comme pasteur et docteur de tous les fidèles, seul ou avec le Collège des Evêques.

NOUS DISONS OUI à la responsabilité personnelle inaliénable de l'Evêque qui est chargé dans son diocèse d'annoncer l'Evangile de Jésus-Christ, de veiller à la pureté de la Foi et à l'unité de l'Eglise avec l'aide des congrégations romaines, du synode et des conférences épiscopales, la juridiction universelle du Pape étant toujours respectée.

NOUS DISONS OUI au caractère sacrificiel de la Sainte Messe, à l'adoration que nous devons à Notre Seigneur Jésus-Christ réellement présent dans l'Eucharistie, à la vocation surnaturelle du Sacerdoce ministériel et au respect de la vie sacramentelle de l'Eglise.

NOUS DISONS OUI au primat de la prière. Il ne saurait y avoir de véritable renouveau de l'Eglise, de renouvellement des âmes sans la prière communautaire, familiale, personnelle.

NOUS DISONS OUI aux prescriptions du IIe Concile du Vatican et du Saint Siège en matière de liturgie y compris l'obligation de maintenir le latin aux côtés des langues du peuple.

NOUS DISONS OUI au commandement du Christ de prendre sa Croix « de le suivre et de croire » en sa victoire sur la mort par sa Résurrection, afin de nous convertir et de convertir le monde.

NOUS DISONS OUI à la voie des béatitudes : pauvreté en Esprit, douceur, douleur supportée dans la patience, soif de la justice, miséricorde, pureté du cœur, volonté de paix, persécution endurée pour la justice.

NOUS DISONS OUI à l'appel de charité de l'Eglise, soucieuse du vrai bien spirituel et matériel des personnes. Elle nous enseigne, tout à la fois, que nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente et qu'il nous faut cependant promouvoir la justice, la paix et la compréhension entre les hommes, assister les pauvres, consoler les affligés.

NOUS DISONS OUI au véritable œcuménisme qui est une marche lente et difficile vers l'unité voulue par le Christ dans le refus des compromis et des équivoques. De ce fait, nous souhaitons que les chrétiens, à quelques confessions qu'ils appartiennent, travaillent à la défense des points de Foi et des valeurs évangéliques qui leur sont communs.

C'EST POURQUOI :

NOUS DISONS NON au relativisme dogmatique, à toute contestation, à toute interprétation restrictive des dogmes définis par la Sainte Eglise.

NOUS DISONS NON à toute présentation du message évangélique qui élimine le mystère et réduit la Foi à un anthropocentrisme, à un rationalisme ou à un sécularisme, à tout enseignement religieux qui évacue les vérités fondamentales impérieusement rappelés par la directrice de la catéchèse.

NOUS DISONS NON à tout ce qui attente à l'esprit de pénitence et de sacrifice, à la dignité de l'homme et de la famille, à l'indissolubilité du mariage, au respect de la vie.

NOUS DISONS NON en matière liturgique aux expérimentations aberrantes et aux innovations arbitraires.

NOUS DISONS NON à la dépréciation et au mépris du patrimoine spirituel et de l'art sacré.

NOUS DISONS NON à tout ce qui transforme l'exigence évangélique de charité, de justice et de paix en une idéologie partisane.

Nous confions notre action à la Très Sainte Vierge Marie, Mère de l'Eglise, Nous demandons à tous les catholiques de mettre en commun leurs prières et leurs efforts pour la Foi et pour l'Eglise.

Fait en l'Abbaye bénédictine de Neuburg (Allemagne) le dimanche des Rameaux, 26 mars 1972.

Il faut porter notre action à un plus haut niveau

par Pierre Debray

L'assemblée plénière de l'Episcopat qui vient de se tenir comme chaque année, à Lourdes, prouve que la machine est bloquée. Les divisions sont désormais si profondes, si tranchées, dans le catholicisme français, et ce à tous les niveaux, qu'il est pratiquement devenu impossible d'élaborer des compromis. Il est remarquable que le document sur les ministères voté par les évêques apparaisse comme une juxtaposition des thèses contradictoires soutenues par Mgr Puech et Mgr Riobé. Chaque paragraphe ou presque comprend un rappel de la position traditionnelle de l'Eglise et tout à la fois un refus de freiner les initiatives téméraires qui se développent sous couvert de « recherche ». Tout se passe comme si l'Episcopat français n'était d'accord que sur un point : masquer les désaccords.

Pendant ce temps, la débâcle s'accroît. Deux cent dix jeunes gens seulement, pour tout le pays, sont entrés cette année dans les grands séminaires ou dans ce qui tient lieu. Combien persévéreront ? Bien peu, sans doute, quand on sait la formation — ou la déformation — qu'ils reçoivent. Les assemblées sans prêtre se multiplient, surtout dans les campagnes. La liturgie continue de se dégrader, selon un plan méthodiquement exécuté : dans les célébrations eucharistiques, le peuple se substitue peu à peu au prêtre, empiétant sur les parties qui lui sont réservées. La nouvelle catéchèse, où l'éducation sexuelle et l'agitation politique tendent à prendre une place prépondérante, tourne à la catastrophe spirituelle. Dans trop de cas, les jeunes, confiés aux aumôneries colonisées par « La Vie Nouvelle », sont invités à « mettre leur foi en question », à « se laisser interpeller par le marxisme », etc... Les chrétiens révolutionnaires, assurés d'une quasi impunité, redoublent d'insolence. Ils annoncent leur intention de fabriquer leur propre profession de foi, en rupture avec celle de « l'Eglise officielle ».

Néanmoins les signes de renouveau ne manquent pas. Les ordres contemplatifs, chaque fois qu'ils demeurent fidèles à leur règle, voient affluer les postulants. Beaucoup de jeunes chrétiens manifestent un appétit de prière, qui les porte vers des mouvements charismatiques, inquiétants par certaines de leurs expressions, mais qui pourraient, canalisés et purifiés par l'Eglise, donner d'abondants fruits de grâce. Dans le domaine théologique, un livre capital, « Le mystère du Père » du R.P. Le Guillou, prouverait, s'il en était besoin, qu'une recherche, légitime celle-là et de ce fait, féconde, se poursuit, qui actualise la Tradition vivante du catholicisme. Au plan de l'exégèse, les travaux d'un Feuillet

ou d'un Jérémias attestent qu'un véritable esprit scientifique permet une meilleure écoute de la Parole de Dieu. Quant au problème des vocations sacerdotales il paraît moins grave qu'on pourrait le croire lorsqu'on considère le succès du séminaire d'Ecône. Une fois opéré le nécessaire redressement doctrinal, l'Eglise connaîtra le nouveau printemps que prophétisait Jean XXIII.

Les conditions intellectuelles de ce redressement doctrinal sont réunies. La crise actuelle ne date pas d'aujourd'hui. Il est permis de penser qu'en fait elle a commencé, il y a six siècles déjà, avec le nominalisme de Guillaume d'Occam. Certes elle a connu des répit, des rémissions. D'énergiques reprises en main, à l'occasion du Concile de Trente, du premier Concile du Vatican, de la condamnation du modernisme par saint Pie X, ont rendu au corps ecclésial, pour de longues périodes, une apparente santé. Néanmoins, la crise n'a cessé de ressurgir, sous des formes toujours plus virulentes : gallicanisme, jansénisme, quiétisme après le Concile de Trente, « américanisme » et modernisme après le premier Concile du Vatican, et de nos jours la situation que l'on sait.

Lorsqu'un diagnostic précis est posé, le médecin peut donner des soins efficaces. Aussi longtemps qu'un virus n'est pas identifié, il est impossible de le combattre. Désormais nous savons que la crise que traverse l'Eglise est de type gnostique. Elle aboutit à dégrader la foi en idéologie. Ce qui nous permet de nous attaquer aux causes, d'ailleurs complexes. Ainsi, paradoxalement, tandis que s'accroît la débâcle, les chances de renouveau se multiplient. Jamais, en Occident, la situation de l'Eglise n'a paru à ce point désespérée, sinon aux heures les plus sombres de l'invasion aérienne. Jamais, cependant, nous n'avons connu un tel concours de conditions favorables à la diffusion de la bonne nouvelle, sinon dans les premiers temps du christianisme et pour la même raison. Tout comme la civilisation gréco-romaine du II^e siècle, la civilisation industrielle se décompose.

PASSONS A L'OFFENSIVE

Il est devenu évident pour tout observateur impartial, que l'exercice de l'autorité de type paternel devient de plus en plus difficile en Occident. Désormais l'autorité se fait ma-

neuvrière. Pour atteindre les objectifs qu'elle s'assigne elle doit, grâce à des procédés de persuasion clandestine, donner aux subordonnés l'impression que les décisions sont prises au terme d'une concertation. Dans toutes les grandes entreprises, les changements que la direction tente d'introduire supposent des séances de recyclage, conduites par des techniciens des sciences humaines, afin de convaincre les cadres. L'Episcopat n'échappe pas au sort commun. S'imaginer, comme le font encore certains de nos amis, qu'il suffirait aux évêques de taper du poing sur la table pour être obéis n'est qu'une dangereuse illusion. L'héroïque évêque hollandais de Roermond en fait la terrible expérience. A l'image de la société civile, la société religieuse s'est bureaucratisée. Elle est devenue une grande machine que manœuvrent les hommes de l'appareil. Ce n'est pas par hasard si l'actuel secrétaire général de l'Episcopat n'est pas un théologien mais un sociologue, connu pour sa compétence en matière de sciences humaines.

Cette situation, détestable à bien des points de vue, a provoqué l'apparition dans l'Eglise qui est en France de groupes de pression, de hiérarchies parallèles, d'autorités clandestines, qui utilisent des procédés d'intoxication et de manipulation extrêmement raffinés. Les chrétiens révolutionnaires, qui n'ont pas nos scrupules, en ont profité pour coloniser de places de sûreté, souvent inexpugnables : amonènerie, mouvements, commissions. Il serait tentant, assurément, de les imiter. Mais les techniques ne sont pas neutres et toutes celles qu'ils utilisent sont d'origine marxiste ou freudienne. Si nous nous servions de procédés fondés sur une logique de type dialectique, nous mettrions notre foi en grand danger.

Nous ne sommes pas désarmés pour autant. Les « Silencieux » ont mené une action efficace, encore que peu spectaculaire. Le propos d'un évêque en fournit une excellente illustration. A des prêtres qui lui demandaient d'autoriser une « expérimentation » pour le moins audacieuse, il répondit : « Ne vous lancez pas là-dedans, Nous aurions les Silencieux sur le dos ». Il est certain que cet évêque, qui n'osait pas refuser son accord, était bien content de s'abriter derrière nous. Ceci dit, nous avons rempli une fonction de « dissuasion » dans bien des cas. Un militant de la région parisienne m'en donnait ces jours-ci un exemple. Dans sa paroisse, le clergé avait organisé une assemblée — toujours l'autorité de type manœuvrier — pour « faire passer » de nouveaux bouleversements de la liturgie. Nos amis étaient venus, nombreux. En entrant dans la salle un vicairer ne put cacher son dépit. « Ils sont là. Rien ne sortira de la réunion ».

Avec peu de moyens, il est possible d'obtenir des résultats qui dépassent toute espérance. Certains nous disent : « Nous sommes trop isolés pour mener une action efficace ». Dans une paroisse urbaine, il n'y avait en tout et pour tout que deux « Silencieux », un jeune ménage. Au lieu de gémir et de baisser les bras, ils mobilisèrent leurs enfants. Chaque dimanche ils « font » cinq sorties de messe et distribuent 700 discours du Pape. Rapidement un groupe de sympathisants s'est formé. Pour payer les discours du Pape nos amis organisèrent, avant les vacances, « une quête sauvage » qui rapporta une cinquantaine de milliers d'anciens francs ; la seconde vient d'avoir lieu : près de quatre-vingts mille francs et surtout un nombre beaucoup plus grand de donateurs. Plus importante encore, l'influence sur le clergé. Le curé, excellent prêtre mais timoré, prêt à s'abandonner au courant, cite désormais Paul VI dans ses sermons. Il sort d'ailleurs sur le parvis, serre la main de nos amis et rentre dans l'église en emportant, ostensiblement, son « Discours du Pape ».

Mais il est certain qu'en ferions-nous cent fois plus, nous ne saurions colmater toutes les brèches. Les chrétiens moyens en argent et en « permanents » grâce aux mouvements, aux bureaux, aux « centres » de recyclage qu'ils contrôlent. C'est pourquoi une action purement défensive

se révélerait, dans la situation actuelle, décevante et finalement les meilleurs se décourageraient. Il ne s'agit nullement de renoncer à l'action que nous avons conduite jusqu'à présent. Simplement nous devons la compléter.

NOUS NOUS « METTONS EN RECHERCHE ».

La « pastorale » officielle abandonne d'immenses terres de mission. Les « chrétiens festifs », délaissés par l'Eglise, se laissent séduire par les sectes. Il y a quelques mois, un haut fonctionnaire de l'Episcopat nous expliquait que jamais le mouvement américain du « Jésus People » ne s'implanterait dans la jeunesse française. Voici cependant que surgissent les premières communautés au cœur du Quartier Latin, et l'O.R.T.F. leur fournit toute la publicité désirable. Ce n'est pas encore la lame de fond, C'est déjà la tache d'huile.

Nous ne pouvons pas attendre des bénédictions ou des mandats pour nous engager dans une entreprise missionnaire. Les forces de renouveau, nous l'avons vu, existent. Il convient de les actualiser, de les mettre en œuvre. Certes le travail de désagrégation qui s'opère dans les paroisses et les mouvements continuera, même si nous parvenons à les freiner. Néanmoins l'avenir restera assuré si nous parvenons à faire surgir une nouvelle génération de catholiques.

Nous avons une immense chance, qu'il faut saisir. L'Episcopat ne veut pas entraver la « recherche ». Jusqu'à présent, il n'y a eu de « recherche » que liquidatrice, destructrice, je ne vois pas comment on pourrait empêcher des chrétiens de « chercher », quand ils le font, dans la fidélité à la Tradition vivante de l'Eglise. Il est vrai qu'on a tellement galvaudé ce terme qu'on l'a rendu suspect, sinon odieux. Et pourtant, il est vrai qu'il est nécessaire aujourd'hui de chercher. La masse des chrétiens « festifs » a besoin d'une présentation de la foi catholique adaptée à son niveau culturel. Les jeunes, qui tâtonnent entre les tentations et les angoisses, doivent être « touchés », atteints au cœur par la Promesse, et cela ne s'obtiendra pas sans trouver un « langage de la foi » qui leur soit sensible. Au fond, le problème n'a rien de nouveau. Saint Augustin ne parlait pas comme saint Ignace d'Antioche et saint François de Sales comme saint Augustin. Pourtant ils disaient la même chose.

Dans des temps aussi difficiles que les nôtres, de grands livres ont su présenter le message du Seigneur Jésus sous une forme renouvelée et cependant identique : « L'Imitation », « Les Exercices spirituels », « L'Introduction à la vie dévote », mais aussi des livres certainement plus modestes et je pense ici à toute la littérature, qui nous paraît un peu mièvre aujourd'hui, répandue au siècle dernier par les missionnaires de campagnes, qui a favorisé l'éclatante restauration de la foi catholique, ébranlée un moment par l'offensive révolutionnaire de déchristianisation. Des hommes qui n'étaient ni des saints, ni des génies ont su trouver les mots qu'il fallait. D'autres mots sont nécessaires. Inventons-les, nous qui, comme eux ne sommes ni des saints, ni des génies mais d'humbles « représentants du Christ en mission ».

Nous avons pris conscience que tout renouveau de la catéchèse passe, de nos jours, par la catéchèse des adultes. Sans familles chrétiennes, les enfants ne persévéreront pas dans un monde hostile. C'est cette catéchèse des adultes que nous préparons avec l'aide de théologiens et aussi de sociologues. Le « projet missionnaire » qui sortira au printemps sous le titre : « Une religion pour le troisième millénaire » sera un premier jalon, le point de départ d'une œuvre de longue haleine. Là en tous cas se trouve l'avenir de notre action.

Dans « Proïde »
Mensuel du Rassemblement des Silencieux de l'Eglise
numéro 32-1973
43, rue de Turbigo, 75003 PARIS
Abonnement : 15 F — C.C.P. 260-66 Paris

PAUL CLAUDEL et la liturgie

Une idée que mon père aurait certainement défendue face à des courants contraires est que la liturgie doit d'abord être un hommage que l'homme rend à Dieu, la créature à son Créateur, alors qu'aujourd'hui l'Eglise manifeste ici et là une tendance à se mettre au service de l'homme, et plus particulièrement des plus pauvres et des plus ignorants des hommes. L'intention est valable, elle est même évangélique, mais elle peut prêter à des confusions et surtout à des intentions qui ne sont pas toujours claires. L'Eglise, pour mon père, était d'abord la maison du Seigneur, et non pas comme on le prétend, ici et là, la maison du peuple de Dieu. L'Eglise n'est pas comparable à une société humaine constituée en vue d'un avantage particulier, permanent ou temporaire. Elle est d'institution divine. Elle n'est pas au service de l'individu. C'est elle qui fait l'essentiel, et l'individu, nous dit Claudel « n'en est que l'élément intégrant qui, séparé, périrait ». Il aurait certainement mis le chrétien en garde contre un certain esprit démagogique où l'Eglise finirait par se dissoudre. C'est ce qu'il reprochait en 1955 à la messe dite pour le peuple : « C'est nous, écrivait-il, derrière le prêtre, et ne faisant qu'un avec lui, qui allons vers Dieu pour lui offrir « hostias et preces ». Ce n'est pas Dieu qui vient se proposer à nous comme à un public indifférent pour nous rendre témoin à notre plus grande commodité du mystère qui va s'accomplir ». Sans doute y avait-il d'autres raisons pour que cet usage se généralisât comme il s'est généralisé depuis, mais mon père aurait certainement bataillé pour qu'au mouvement qui va tout naturellement de l'homme à Dieu ne se substitue, pour des raisons souvent obscures, un mouvement de Dieu vers l'homme, en vue de préserver une dignité, comme on dit, de la personne humaine dont on se demande parfois s'il ne faut pas y avoir une suprême forme de l'orgueil.

Mais ce dont mon père aurait certainement souffert le plus, c'est l'abandon du latin et de son remplacement par des langues vulgaires d'où aucun dialecte, aucun jargon, aucun argot ne sont exclus. Il s'en est expliqué discrètement dans son journal. Voici ce qu'il en disait dès janvier 1933 : « La vie de l'abbé Frémont par Agnès Siegfried, généreux, sensé, sympathique. Il recommandait l'usage du français pour la liturgie... Quelle erreur ! Rien ne change comme la langue si bien appelée courante. Les prières et les traductions en français classique de nos paroissiens sont plus démodées que le texte même. Il faut que notre expression vers Dieu soit dans un langage universel, abstrait et invariable. La langue sacrée doit être fixe comme les gestes prescrits, autrement c'est l'invasion de la fantaisie et de l'arbitraire. Puis qu'est-ce que la langue du peuple ? Faut-il dire la messe en bas-breton, en basque, en provençal, en flamand, en argot de Paris ? D'ailleurs en aucune langue le peuple ne pourra suivre les paroles de l'officiant, ni les comprendre sans explication. Alors, nous dit-il, il faut introduire le délayage et la paraphrase. Toujours, vous le voyez, le funeste principe (protestant) du bien du peuple passant avant la gloire de Dieu ». Et, quelques pages plus loin, il ajoute : « Pourquoi l'Eglise emploie le latin dans sa liturgie ? Parce qu'elle ne parle pas au nom de telle ou telle personne, de tel ou tel groupe de fidèles, mais au nom de toute l'Humanité, au nom de toute l'Histoire. Elle parle catholique, elle emploie un idiome universel, elle parle romain. Elle ne s'adresse pas aux hommes. Elle s'adresse à Dieu. Elle emploie un langage en quelque sorte contractuel, des mots pénétrés d'une vertu et d'une efficacité propres ».

Depuis que ces lignes ont été écrites, les choses ont été vite. On n'a pas reculé devant la messe en bas-breton et en flamand et la confusion de Babel s'est étendue à tous les idiomes de la terre. La langue latine a servi à la piété et à la sanctification de générations de chrétiens, érudits ou ignares et elle ne saurait être éliminée purement et simplement de la prière de l'Eglise. Le Pape Paul VI le sait qui nous le rappelle chaque fois que l'occasion s'en présente. Mais personne ne l'écoute. Du moins le latin reste-t-il la langue des encycliques et il faut s'en réjouir.

Mon père souffrait des traductions qu'on lui envoyait ou soumettait de la Bible. Rien ne pouvait remplacer pour lui l'incomparable Vulgate : « Tout est terne, tout est plat, tout est froid, tout est grossier à côté d'elle. On dirait du Virgile traduit par un élève de quatrième ». Paul Claudel n'était pas disposé à se laisser déposséder par des pédants, sous des prétextes techniques, d'aucune parcelle de cet énorme héritage dont l'Eglise lui avait donné jouissance et dont la liturgie lui avait laissé sur la langue un goût ineffaçable.

C'est pour la même raison qu'il souffrait d'une certaine exégèse appauvrissante des textes sacrés qui lui rappelait le mot de Jules Renard : « Ils ont mis tant d'eau dans leur vin qu'ils n'ont plus de vin ».

Extrait d'un article paru dans « UNA VOCE »
numéro 33-1970
Par Pierre CLAUDEL

Entretien avec
le professeur Jérôme LEJEUNE

La vie commence-t-elle dès la fécondation ?

L'avortement peut-il se légitimer dans "certains cas" ?

I - Oui, la vie commence dès la fécondation

Je voudrais vous parler justement de la manière dont nous pouvons voir, à la lumière des connaissances de la biologie moderne, ce qu'est un homme, quand il commence, comment il se manifeste.

1 — LE MESSAGE DE LA VIE EST CONTINU DANS LA PREMIERE CELLULE

Quelle explication peut-on donner au fait que les enfants naissent semblables à leurs parents et que les générations se ressemblent à des variations près ?

Les connaissances que nous avons maintenant du mécanisme de l'ovulation rejoignent ce qu'on a soupçonné pendant quelques millénaires, à savoir que les caractéristiques de ce que nous appelons « la vie » sont entièrement déterminées par un message, une sorte de « logos », inscrit de façon effective et persistante dans la matière.

Nous savons que ce message est écrit en un code particulier de 4 lettres dans une très longue molécule semblable à la bande (magnétique) d'un magnétophone moderne. Lorsqu'on sait le lire (ou plus exactement si l'on savait le faire car à l'heure actuelle nous ne sommes encore capables d'en déchiffrer qu'un tout petit fragment), on peut le trouver dans la première cellule de l'individu, épelant très exactement une par une chacune de ses caractéristiques futures :

« Tu auras des cheveux blonds ; tu auras des yeux couleur noisette ; tu mesureras exactement un mètre soixante-cinq ; sauf accident d'autobus, tu vivras à peu près quatre-vingt-douze ans »...

Finalement, c'est donc la lecture d'un message inscrit au plus profond de la matière, c'est-à-dire à l'échelle moléculaire, en protons et en électrons qui constitue l'essence de la vie.

2 — THESES OPPOSEES

A partir de cette observation du scientifique et du scientifique matérialiste, on est conduit à se demander si le matérialisme n'est pas ainsi amené à considérer que l'homme commence au moment de la fécondation, sous peine de ne jamais pouvoir commencer. Le professeur Lejeune répond sans ambiguïté à cette question :

— Le matérialisme, interprétant logiquement les phénomènes matériels, rejoint la pensée catholique de toujours, à savoir que la vie débute très tôt... simplement à son commencement.

Mais cette thèse ne convainc pas toujours et cela s'explique aisément. C'est que, si nous savons, par une inférence scientifique qui est vraiment au-delà de tout doute raisonnable, que la molécule dont nous avons parlé plus haut existe et qu'elle contient dès le début toute « information »

sur l'individu, cela ne se voit pas. On comprend dès lors que pour admettre qu'il y a déjà un homme dans « cette chose » qui est en train de se développer, certains veulent qu'elle soit capable d'accomplir certaines performances humaines caractéristiques. Or, il va de soi que plus on est ignorant des phénomènes de la biologie fondamentale, plus on aura tendance à retarder le moment où l'on dira que l'embryon qui est en train de se développer est un homme.

● Ainsi si l'on veut, afin d'être sûr que l'œuf fécondé est déjà un être vivant, que le cœur batte, il faudra attendre 21 jours, soit une semaine après le retard des règles.

● Si l'on veut que ce fœtus ait une forme telle qu'on puisse dire en voyant un pour la première fois : c'est sans doute possible, un petit homme et non un lapin, ou une souris cela demande alors à peu près un mois et demi à deux mois.

● Si l'on veut qu'une personne qui n'a jamais vu ce qui se passe à l'intérieur de l'utérus soit capable de reconnaître qu'il y a là un petit homme et non, par exemple, un petit goirille ou un petit chimpanzé, il n'y aura plus d'erreur possible à partir de 3 mois.

● Si l'on désire que la chose commence à remuer, il faudra attendre 4 mois pour que la mère le sente, mais un examen précis permettrait de détecter de très faibles mouvements dès le deuxième mois.

● Si l'on veut que cette chose ait suffisamment grossi pour, par exemple réagir à des incitations du milieu extérieur sursauter quand on claque une porte, cela demande 6 mois.

● Et puis, si l'on veut que la chose continuant toujours à grossir soit certainement capable de vivre toute seule, c'est-à-dire séparée de l'organisme maternel, sans autre technique que de la mettre dans du coton, il faut attendre 7 mois.

● Enfin, si l'on veut que la chose qui grossirait ait fini de se détacher de l'organisme maternel et que l'accouchement ait mis un terme à la discussion, cela met environ 9 mois.

● Mais finalement, la seule et unique étape qui puisse réellement convaincre les personnes pragmatiques que la chose grossissait est bien un homme n'est-elle pas celle où cette dernière aura atteint une taille suffisante pour pouvoir prétendre elle-même : « Je suis un homme » ?

C'est alors tout de même assez long puisque cela demande environ 7 ans.

L'observateur sera donc d'autant plus long à convaincre que cet homme en développement est bien un petit homme, qu'il sera plus ignorant des mécanismes qui déterminent l'épanouissement de la vie dans notre espèce.

3 — REPUTATION DE CES THESES :

Le professeur Lejeune expose alors deux arguments pour réfuter les thèses de ceux qui pensent que la vie ne commence pas dès la fécondation :

PREMIER ARGUMENT

— AUCUN SAVANT, MEME DE L' « AMICALE DES AVORTEURS » N'A JAMAIS DIT QUE LA VIE COMMENÇAIT A UNE DATE POSTERIEURE A LA FECONDATION.

Il y a, parmi le petit groupe de l' « amicale des promoteurs de l'avortement », de très bons scientifiques et même des prix Nobel et des prix Nobel qui s'occupent spécialement de biologie.

GREGORIEN ou JAZZ ?

Il y a quelque temps, j'ai eu l'occasion de me trouver avec un spécialiste de la phonation, le Docteur Tomatis, qui m'a exposé une théorie curieuse que sa personnalité oblige à prendre au sérieux. Il y a, disait-il sur le plan psychique, deux sortes de musique : la musique « de recharge » et la musique « de décharge ». La première accumule de l'énergie, la fait pénétrer dans votre être et la laisse en vous : le chant grégorien en est le type le plus accompli. Il y a par contre une musique de décharge dont les caractères sont exactement contraires, en ce qu'ils excitent au lieu de concentrer et font dépenser l'énergie à mesure qu'ils la procurent, voire en font dépenser plus qu'ils n'en apportent, de sorte qu'ils vous laissent finalement appauvris, alors que la catégorie précédente vous enrichissait. L'exemple type de cette musique « déchargeant » malgré son apparence énergétique intense (car c'est une énergie qui traverse et se perd sans se stocker) est exactement l'antinome du grégorien : le jazz. Le seul fait que, depuis peu de temps, mais avec une agressivité inquiétante, le jazz cherche à remplacer le grégorien, donne à ce combat une dimension de répercussion sur la vie spirituelle qui en rend l'issue dramatique. Le jazz stimule l'énergie, mais une énergie superficielle, motrice, non spirituelle. Il va mettre en transe sans entrer à l'intérieur de votre être, et cette énergie, il vous incite à la dépenser aussitôt, fût-ce physiquement.

Il y a donc dans cette musique une stimulation d'énergie superficielle qui ne laisse rien en vous : quand c'est fini, c'est fini ; vous avez joué un rôle d'un conducteur d'électricité : on coupe le courant, il n'y a plus rien — qu'un bout de fil de fer. Sans compter que la dépense peut être supérieure à l'influx : vous pouvez, dans l'effort que représente la sortie de cette musique, dépenser plus que vous n'avez reçu, et le bilan est alors déficitaire ; loin d'avoir gagné, vous avez perdu de votre être. Cette théorie m'a paru intéressante et digne d'être étudiée à fond. Je me suis permis d'ajouter, dans la discussion, qu'il pouvait y avoir une troisième catégorie de musique qui n'était ni musique de charge, ni musique de décharge, et qu'on pourrait baptiser « musique neutre », ou si vous préférez, musique de rien du tout : c'est celle dans laquelle l'élément chanté n'est qu'un insipide véhicule de paroles. J'espère que je ne scandaliserai pas beaucoup de mes auditeurs en disant que malheureusement c'est bien souvent celle des cantiques et des psaumes courants qu'on essaie de nous suggérer pour remplacer cette « charge » du chant grégorien ; c'est de la musique neutre. Elle ajoute peu si elle est bonne — car elle n'est qu'un véhicule — et, il faut bien le dire aussi, car je l'ai trop douloureusement ressenti pour ne pas en être persuadé, elle irrite et fait mal si elle est mauvaise.

Je prendrai un exemple typique et d'autant plus sensible qu'il serait facile d'y remédier : l'exemple du cantique de communion. C'est le moment où l'on a le plus besoin d'être recueilli. Comment voulez-vous y arriver si vous avez devant le nez, pendant que vous communiez, un monsieur qui fait des gestes désordonnés pour annoncer des niaiseries d'une voix fausse, avec des gens qui chantent d'une voix plus fausse encore ? Et on prétend que cela aide la prière ! Le cantique de communion est facultatif : il n'est pas difficile (il y a des paroisses qui le font) ou bien se taire, ou bien, si on a un bon organiste, de lui faire jouer une musique qui, elle, remplisse son rôle et qui peut se prolonger pendant le silence qui suit, le silence d'action de grâce. C'est élémentaire.

Professeur Jacques CHAILLEY
dans « UNA VOCE » numéro 33
B.P. 174 — PARIS 17e

(suite de la page 17)

Or, il est très curieux de remarquer qu'aucun d'entre eux n'a jamais dit qu'un homme ne commençait pas au début, mais à 3, 4, ou 5 mois « in utero ».

DEUXIEME ARGUMENT

— ON NE DIT JAMAIS : « TUER » UN FŒTUS ;
MAIS ON DIT : « INTERROMPRE » UNE GROSSESSE.

Quand on veut, non pas légitimer, mais essayer de rationaliser les désirs que l'on a de supprimer un fœtus de quelque dimension qu'il soit, on évite très généralement le mot « tuer », même si l'on utilise le terme de « fœtus » au lieu de celui d'« enfant ». Il y a là une précaution du langage très étrange si l'on songe qu'aucun de nous ne répugne à dire : « J'ai tué une mouche ».

Si l'on utilise une telle périphrase (« interrompre une grossesse »), c'est parce que, bien qu'on ne puisse pas

ergoter sur le point de savoir s'il s'agit ou non d'un homme, on voudrait laisser entendre finalement qu'il n'est pas achevé, qu'il n'est pas encore tout à fait un homme, de telle sorte que le supprimer ne serait pas le tuer tout à fait mais simplement arrêter un processus.

Or, il faut remarquer que la caractéristique même du système biologique est de n'être jamais achevé.

Un homme n'est jamais terminé. On ne peut jamais dire en effet qu'un nouveau-né soit terminé : il doit grandir. On ne peut davantage dire que l'enfant soit terminé à la puberté : il va devenir un adulte. On ne peut dire ensuite aux adultes qu'ils sont terminés : cela serait assez désagréable et nous en avons d'ailleurs tellement conscience que pour dire qu'on a tué un homme, on dit qu'on l'a « achevé » !

Toutes ces élégances de langage signifient finalement que nous avons une conscience très précise de la continuité, de la nature identique de l'individu sous les différentes formes qu'il prend successivement pendant sa vie et que nous savons pertinemment qu'à quel moment que nous essayions de le tuer, nous le tuons lorsqu'il n'est pas encore achevé.

II - L'avortement peut-il se légitimer " dans certains cas " ?

— Tous les hommes qui sont appelés à l'existence ne naissent pas égaux. La meilleure preuve en est que certains d'entre eux ne parviennent pas du tout à se développer et meurent dans l'utérus, incapables de prendre définitivement l'apparence humaine et d'imprimer totalement à la matière le message qu'ils portaient en eux.

D'autres ont une imperfection et viennent au monde avec des anomalies que chacun peut reconnaître. Il était bien sûr difficile de proposer d'éliminer à la naissance les sujets qui ne correspondraient pas à certains critères de normalité : cela aurait paru un peu rude ! Mais si l'on pouvait déceler plus tôt, quand elles sont « inachevées », les anomalies, ne pourrait-on pas, par contre, ont pensé certains, arrêter le processus, « autrement dit tuer l'enfant... » ?

Le professeur Lejeune pose ainsi le problème de la légitimité de l'avortement et développe son argumentation autour de trois thèmes :

1) Existe-t-il un moyen de déceler assez tôt une anomalie pour que l'élimination du fœtus puisse être considérée par la conscience populaire comme un « avortement » et non comme un « infanticide » ?

2) La distinction entre « avortement » et « infanticide » est-elle légitime et suffit-elle à faire admettre une législation favorable à l'avortement ?

3) Le fait qu'un enfant soit anormal suffit-il à légitimer sa condamnation ?

1 — EXISTE-T-IL UN MOYEN DE DECELER ASSEZ TOT UNE ANOMALIE POUR QUE L'ELIMINATION DU FŒTUS PUISSE ETRE CONSIDEREE PAR LA CONSCIENCE POPULAIRE COMME UN « AVORTEMENT » ET NON COMME UN « INFANTICIDE » ?

— Dans la pensée populaire, un avortement est fondamentalement distinct d'un infanticide parce que l'on croit

qu'un fœtus de 3 mois est à peu de choses près un caillot de sang.

La conscience populaire n'est pas prête à admettre l'escalade qui consisterait à passer de l'avortement à l'infanticide : on n'est pas prêt du tout dans nos pays à tuer les enfants, même s'ils sont tarés. Etre prêt peut-être à ne pas condamner une mère ou quelqu'un qui l'aurait fait ne revient absolument pas à dire que quelqu'un a le droit de le faire.

Il est, toutefois permis de se demander si, au cas où il existerait une technique qui permette de déceler assez tôt une anomalie, la conscience populaire considérerait encore l'élimination du fœtus comme un infanticide ?

Cette technique existe-t-elle ?

Que penser de l'amniocentèse ?

— Techniquement, il est possible, dans certains cas exceptionnels, de reconnaître qu'un enfant qui est en train de se développer est, par nature, condamné à une certaine anomalie. (Une telle possibilité existe pour une anomalie chromosomique et également pour quelques maladies chimiques, mais elles sont encore extraordinairement rares à l'heure actuelle).

Les journaux et la télévision ont fait grand bruit à ce sujet en disant que, grâce à l'amniocentèse, c'est-à-dire à la ponction de l'amnios, liquide dans lequel baigne le fœtus, les savants américains pouvaient enfin reconnaître les anomalies et libérer l'humanité de ce fardeau.

Aussi, convient-il d'être éclairé du point de vue technique en sachant d'une part sur quels enfants peut porter cet examen, sur combien d'enfants il porte effectivement et, d'autre part, à quel stade de la grossesse il doit être pratiqué.

A) Sur quels enfants peut porter cet examen et sur combien d'enfants porte-t-il effectivement ?

Il peut porter sur les malades des chromosomes et de très rares maladies biochimiques. Mais elles sont exceptionnelles ; depuis que cette méthode existe, alors qu'elle est d'application facile (nous pouvons faire cet examen demain dans le laboratoire, si nous le voulons, et si nous ne le faisons pas, ce n'est pas par impossibilité technique, mais

parce que nous ne le voulons pas), il n'y a eu que 700 examens (1), ce qui représente un nombre infime par comparaison avec celui des grossesses. Cela donne une idée de l'échelle à laquelle est pratiqué cet examen dont on se gargarise à la radio pour nous dire que c'est lui qui motive l'avortement !

B) A quel stade de la grossesse peut-on pratiquer cet examen ?

Etant donné qu'il ne peut se faire que par prélèvement du liquide amniotique au travers de la paroi abdominale, il faut que le fœtus ait une dimension suffisante pour qu'il se soit dégagé du petit bassin et soit uniquement dans le ventre de sa mère, tout en n'étant pas complètement dans le fond.

Pratiquement, pour des raisons techniques, sur les 700 cas enregistrés, presque aucun, tout du moins à ma connaissance, n'a été fait avant la seizième semaine, c'est-à-dire avant que le fœtus ait 4 mois. Sachant qu'après le prélèvement les examens qui permettent de dire quelque chose sur la qualité de l'enfant dmandent environ un mois, on peut donc avancer que tous les enfants qui ont été éliminés après ponction amniotique l'on été au plus tôt à l'âge de 5 mois et demi, beaucoup à l'âge de 6 mois, et d'autres à l'âge de 7 mois.

Ceci amène à comprendre que l'amniocentèse n'est pas une technique qui autorise l'avortement au sens où l'opinion entend ce mot, c'est-à-dire avant le 3e mois, mais au contraire très exactement ce qu'elle appellerait « infanticide » si elle savait ce dont il s'agit.

2 — ON PEUT SE DEMANDER SI LA DISTINCTION ENTRE AVORTEMENT ET INFANTICIDE EST LEGITIME ET SI ELLE SUFFIT A FAIRE ADMETTRE UNE LEGISLATION FAVORABLE A L'AVORTEMENT ?

On ne peut en réalité admettre une législation favorable à l'avortement, même en supposant que l'on puisse déceler les anomalies suffisamment tôt pour que l'avortement ne soit pas considéré comme un infanticide, et cela pour trois raisons :

A) Danger d'une législation libérale :

L'expérience pratique des pays qui ont admis une législation favorable à l'avortement montre qu'ils ont en fait mis en place une législation très libérale qui permet de glisser facilement de l'avortement à l'infanticide.

Ainsi, la loi qui régit à l'heure actuelle l'Etat de New York autorise la décision d'élimination du fœtus, simplement de gré à gré entre la mère et l'avorteur, tant que le fœtus n'a pas dépassé la 24^e semaine, c'est-à-dire 6 mois. Or, chez nous, un fœtus qui naîtrait à 6 mois, sans anomalie personnelle mais du simple fait qu'il aurait été rejeté par insuffisance de l'organisme maternel, aurait environ 60 à 65 % de probabilités de survie définitive à l'âge adulte, à conditions d'être mis en couveuse et correctement réanimé. Mais la loi américaine permet de « disposer » de ces enfants !

La loi anglaise va encore plus loin. Certes, elle autorise l'avortement pour des raisons un petit peu plus médicales dans la mesure où certains de ses termes permettraient éventuellement de refuser certains avortements. Mais dans la pratique, l'avortement en Angleterre est libre jusqu'à la 28^e semaine, c'est-à-dire jusqu'à 7 mois, âge où l'enfant est spontanément viable !

B) Certains praticiens de l'avortement sont prêts à tuer une enfant anormal même après sa naissance.

Le professeur Lejeune rapporte à cet égard comment, discutant dans un hôpital à Baltimore avec quelques médecins américains, après le repas, tous, eux les premiers, tombèrent d'accord pour reconnaître qu'il était indubitable qu'en pratiquant des avortements, ils tuaient des petits hommes ; le chef du service de pédiatrie ajouta même que, personnellement, il était prêt à les tuer même à la naissance, mais que la société, elle, ne l'était pas.

Cet homme était logique, ajoute le professeur Lejeune, car, techniquement, à partir du moment où il accepte d'éliminer un enfant à 4 ou 5 mois, il n'a pas la moindre raison biologique, ou même affective, quand on a vu ce qu'est un petit fœtus de 5 mois qui respire désespérément dans un haricot, de considérer l'élimination après le stade ultérieur de la naissance comme quelque chose de différent.

Cette constatation conduit le professeur Lejeune à énoncer la dernière des raisons pour lesquelles la distinction entre avortement et infanticide ne suffit pas à faire admettre une législation favorable à l'avortement.

C) La distinction entre « avortement » et « infanticide » est techniquement impossible.

Cette question est d'autant plus grave qu'elle n'est qu'un aspect d'un problème beaucoup plus vaste : la médecine peut-elle se permettre de ne pas vouloir sauver à tout prix ?

Il est pratiquement impossible pour les législateurs de tracer un limite entre une autorisation d'avortement et une interdiction d'infanticide, faute de pouvoir trouver le moindre critère technique.

Parce que l'on sait que l'enfant est là depuis le début, pareille législation susciterait trop de contradictions absolues pour pouvoir être acceptée.

3 — LE FAIT QU'UN ENFANT SOIT ANORMAL SUFFIT-IL A LEGITIMER SA CONDAMNATION ?

Cette question est d'autant plus grave qu'elle n'est qu'un aspect d'un problème beaucoup plus vaste : la médecine peut-elle se permettre de ne pas vouloir sauver à tout prix ?

A) La dialectique de l'infanticide

Le professeur Lejeune relate un événement précis montrant comment le refus de soigner risque de conduire, non seulement à laisser mourir, mais encore à tuer :

Il y a eu ces jours-ci à la télévision une émission de la petite « amicale » pour l'avortement qui reproduisait un fragment d'un film américain traitant du cas d'un enfant anormal, trisomique 21 (ayant un chromosome en trop) et souffrant en même temps d'une atrésie qui l'empêchait de se nourrir.

Cet enfant aurait pu être sauvé par une opération chirurgicale relativement simple ; les parents (on notera que le père était légiste et la mère infirmière) refusèrent qu'elle soit pratiquée, parce que leur enfant était anormal.

Les chirurgiens demandèrent alors à la Cour de Justice de Baltimore si elle les soutiendrait au cas où ils passeraient outre au refus de parents. Il leur fut répondu que si ces derniers s'opposaient à l'intervention, cela prouvait qu'ils ne prendraient pas soin de leur enfant une fois opéré, et qu'il serait ainsi à la charge de la société. La Cour de Justice refusa de s'opposer au « droit des parents ».

Le chirurgien n'opéra pas et l'enfant mit 15 jours à mourir de faim. Cela se passait dans le plus grand hôpital de pédiatrie du pays le plus riche du monde...

Personne ne fut inquiété. Le cas fut, par contre, débattu par d'éminentes personnalités.

J'ai assisté à l'une de ces discussions dans un grand théâtre de Washington. Un pasteur, un moraliste, un homme

politique, un conseiller matrimonial, etc., avaient pris place sur la scène pour analyser ce cas. Chose grave, une bonne partie (peut-être même la moitié) de ces gens devait conclure qu'une situation comme celle-là était sans issue, qu'on ne pouvait pas dire a priori ce qu'il fallait faire ; ils proposaient donc de créer un corps particulier de conseillers auxquels on se référerait, dans un cas de ce genre, pour savoir s'il faudrait ou non sauver l'enfant en l'opérant. Il est à noter qu'à aucun moment ces gens n'ont parlé de « tuer » l'enfant.

Il n'y avait qu'une seule femme sur le podium, médecin et mère d'enfant anormal ; elle savait de quoi elle parlait. Et elle a dit cela ; il ressortait pour bien des auditeurs que les parents et les médecins étaient coupables, non de n'avoir pas voulu sauver l'enfant, mais de l'avoir laissé agoniser pendant 15 jours. Pour eux, il eût fallu lui faire « la piqûre »

Et de ce fait, ce raisonnement est parfaitement logique, car à partir du moment où l'on admet que la constitution malade d'un individu fait qu'il n'a pas les mêmes droits aux soins qu'un autre, la question qui se pose immédiatement n'est plus de savoir si on le soigne ou non, mais si on le tue tout de suite ou si on attend qu'il meure... Ce qui est beaucoup plus grave, c'est qu'intuitivement, beaucoup de gens estiment que, dans le fond, il vaut mieux « piquer » que de laisser souffrir, parce que « quitte à voir mourir quelqu'un autant que cela soit rapide ».

Et la dialectique de l'infanticide en arrive très précisément à vous dire : « Eh bien, tuez-le ! ».

B) Eliminer les plus faibles est contraire à la civilisation.

Autant que je puisse la définir de mon point de vue de biologiste, on appelle civilisation l'ensemble des actions d'un groupe d'hommes pour donner aux membres de ce groupe une partie de ce que la nature, ou bien leur a refusé, ou bien leur a repris. Le degré de civilisation d'une société se mesure au soin qu'elle prend de ceux de ses membres qui ont besoin d'être soignés ou protégés.

A partir du moment où l'on n'a plus conscience que les lois sont faites pour protéger ceux qui ne sont pas en mesure de le faire eux-mêmes, qu'elles ont pour raison d'être d'empêcher l'élimination du faible, on accélère les processus d'écrasement des plus faibles et on marche très exactement à rebours de la civilisation.

C) Eliminer les plus faibles serait une démission de la médecine.

Certes, pour l'instant, on ne propose encore d'éliminer que ceux qui sont vraiment pour tout le monde, très malades. Mais après, il va y avoir des gradations, il va falloir créer un « Institut de la mort », qui devra décider qu'on n'aura pas le droit de survivre si on n'atteint pas un quotient intellectuel de... Et l'on n'ose même pas avancer un chiffre pour l'instant car il dépensera du quotient qu'auront les conseillers de l'Institut eux-mêmes ; et, soit dit en passant, on aurait d'ailleurs intérêt à ne pas les choisir trop intelligents si l'on ne veut pas que soient supprimées des tranches entières de population !

Il reste que si cet institut fonctionnait, on serait bien obligé de fixer des normes. La brève expérience historique que nous connaissons le prouve. Il s'agit du « Knabentodt », véritable institut de la mort, qui a existé en Allemagne nazie, où des médecins passaient en jugement des malades ; un médecin était avocat, un autre procureur général et un jury de médecins jugeait sur pièces et décidait, quand le malade était estimé incurable, de le « libérer par la mort ».

Nous savons ce qu'a fait cette institution « humanitaire » dont le bénéfice, refusé aux individus d'ascendance juive, était réservé aux aryens : 600 000 morts. Nous savons que si l'on créait aujourd'hui un organisme semblable, il mènerait

la même politique désespérée ; pour que des médecins envisagent d'éliminer une maladie en s'attaquant au malade, il faut qu'ils soient totalement désespérés.

L'histoire l'enseigne parfaitement : ceux qui ont vaincu la peste et la rage n'étaient pas les mêmes que ceux qui proposaient de brûler les pestiférés dans leur maison ou d'étouffer les enragés entre deux matelas.

Et nous savons surtout, et c'est pour cela que nous ne pouvons l'admettre, que cette solution désespérée aboutirait à des jugements circonstanciés que chaque progrès scientifique ridiculiserait le lendemain.

Supposons, en effet, qu'un institut de ce genre existe, nécessairement fondé à partir d'une loi telle que la proposition Peyret...

Il y a 50 ans, il aurait tué, par exemple, les goitreux parce qu'ils sont idiots ; à l'heure actuelle, il ne les tuerait plus mais mettrait du fluor dans l'eau et s'occuperait un peu de leur thyroïde.

Il y a 25 ans, il aurait décidé d'éliminer les individus atteints de phénylcétonurie, ce qu'il ne ferait plus aujourd'hui parce qu'on sait les guérir.

Il y a 10 ans, il aurait proposé de supprimer les enfants atteints de galactosémie, qui vont devenir débiles mentaux graves, chose qu'il ne demanderait plus de nos jours parce qu'on sait les guérir.

Il y a 5 ans, il aurait décidé d'éliminer les enfants atteints de la maladie de Wilson, qui donne vers la puberté des troubles neurologiques abominables. Il ne le proposerait plus aujourd'hui parce qu'on sait la guérir.

Finalement, on s'apercevrait que chaque décision prise sur pièces après bonne investigation, en supposant encore que les conseillers de la mort soient des gens compétents, serait, à chaque fois, non la condamnation du malade, mais celle de la médecine, encore incapable de lui porter secours. Et lorsqu'on réfléchit à ce processus (on souhaiterait qu'il y ait quelqu'un de la verve de Molière pour essayer d'expliquer à ces messieurs qu'il est extrêmement étrange de voir des médecins proposer d'éliminer des patients sous prétexte que ceux-ci ont l'impertinence de ne pas se laisser guérir en l'état actuel de leur art.

Ainsi, pour nous scientifiques, comme pour la population qui nous juge, un choix et à faire ; non pas entre Hérode et Ponce-Pilate, entre le massacre des innocents et le fait de s'en « laver les mains », mais entre deux conceptions de la science en général, et de la médecine en particulier.

Considérée du point de vue des avorteurs, la science est virtuellement terminée : les malades sont malades et le resteront, les médecins n'y pouvant rien.

Dans l'autre hypothèse, la science n'est pas terminée ; la découverte se fait tous les jours ; le destin malheureux est fait pour être redressé ; dans tous les cas, les malades doivent avoir les médecins avec eux et non contre eux.

Entre ces deux hypothèses, la médecine a depuis longtemps choisi. Elle a toujours décidé qu'elle était destinée à soulager la douleur et à combattre la maladie et la mort. Tout en reconnaissant qu'il arrive que la nature condamne, parfois même de façon inexorable dans l'état actuel de nos connaissances, elle a toujours considéré que le métier du médecin n'était jamais d'exécuter la sentence mais toujours d'essayer de commuer la peine. Telle est, je crois, l'essence même de la médecine.

Je voulais vous parler de l'espérance de vie. Il ne s'agit pas seulement de l'espérance de vie du petit homme qui se trouve dans l'utérus de sa mère, mais de la conviction que ce que nous ne pouvons pas faire aujourd'hui devant la souffrance ou l'anomalie, nous le ferons demain, et si ce n'est nous, du moins nos successeurs.

C'est là, je crois la source de l'Espérance.

Le Mouvement Pentecôtiste chez les catholiques

Mouvement non catholique introduit chez les catholiques

Du spiritisme condamné comme hérésie par l'Eglise, de même que certains Cursillos

L'article suivant est une traduction d'une page du « Sign Magazine » d'avril 1971, publié à Union City, N.J., Etats-Unis. L'article fut reproduit dans « The Maryfaithful » du Père Nelson, en mai 1971.

On remarquera qu'il est dit dans l'article que les « Cursillos » sont aussi condamnés comme forme de spiritisme.

On nous a parlé d'un « bon Père » du Québec qui tient des réunions de familles et qui impose le Saint-Esprit dans une langue qui n'est pas le latin et que personne ne comprend. C'est à se demander si le « bon Père » comprend lui-même ce qu'il dit. C'est à croire que non puisque les Pentecôtistes eux-mêmes disent « La personne qui parle ne comprend pas ordinairement ce qu'elle dit, mais le fait de parler les langues est accompagné d'un sentiment de paix et de joie ».



CITATION DU « SIGN MAGAZINE »

Depuis quelques temps, on entend parler de l'expansion d'un Mouvement pentecôtiste soi-disant catholique. Notre première pensée fut « qu'est-ce que le diable n'inventera pas encore ? » Mais nous avons évité de le dire tout haut, parce que des centaines de personnes impliquées dans ce Mouvement étaient des clercs, quelques-uns de haut rang.

Ensuite, quand les deux premiers numéros d'un journal diocésain présentèrent les articles d'une religieuse sur le Mouvement de la Pentecôte et ses mérites, nous commençâmes à faire une petite enquête et vérification.

CONDAMNE PAR L'EGLISE

Nos doutes furent confirmés. Le Saint-Siège a condamné cela il y a des années, et il est interdit aux catholiques de prendre part à quelque activité de ce genre.

Ce Mouvement n'est rien de plus que l'œuvre du Malin, qui l'inspire et l'ajuste pour tromper les catholiques et les détourner des choses données par Dieu et Son Eglise pour apporter infailliblement les grâces et la sainteté : la Sainte Messe, les sacrements, le rosaire.

Il semble que ces réunions pentecôtistes « catholiques » se tiennent dans pratiquement toutes les parties des Etats-Unis.

ON IMPOSE LES MAINS Langues étranges

La plupart des catholiques ne savent pas ce qu'est une réunion ou une expérience pentecôtiste.

C'est une séance de prières chargée d'émotions, caractérisée par l'imposition des mains, les paroles en langues étranges. On y prophétise, on guérit, on « parle » sous l'inspiration du Saint-Esprit, on baptise par l'Esprit (dans lequel le sujet expérimente une joie intérieure, une purification, et un ravissement même physique).

Dire que toute l'affaire est assez suspecte est bien en dessous de la vérité. Voici ce qu'un professeur de la Sainte Ecriture en a dit et écrit :

« L'expérience pentecôtiste provoque en quelque sorte une décharge-choc d'émotion qui est, je le crains d'une valeur ambiguë... Cette violente secousse tend à accabler une personne et à lui faire perdre l'équilibre mental pendant quelque temps la laissant à la merci de toutes sortes de manipulations par suggestion personnelle ou par la frénésie du groupe.

On est désarmé par la sincérité de ceux qui témoignent de ce qu'a fait pour eux le baptême de l'Esprit (? ? ?)... Mais l'extase est une chose dangereuse et les Pentecôtistes devraient se poser des questions rigoureuses...

FORME DE SPIRITISME

Le Mouvement pentecôtiste a commencé à Topeka, Kansas, en 1900. C'est un Mouvement non catholique, et une religion par lui-même. Il fut introduit dans les milieux catholiques par des non-catholiques sans aucune autorisation ni permission venant du Saint-Siège ou d'aucun Evêque catholique.

Quel est l'enseignement de l'Eglise sur les Mouvements de ce genre ? Simplement et franchement, l'Eglise, depuis longtemps, a appelé ces Mouvements une forme de spiritisme, qui est une religion condamnée depuis longtemps par l'Eglise qui le regarde comme synonyme de sorcellerie et révolution.

Le « Cursillo » et le Mouvement pentecôtiste sont tous deux classés comme du spiritisme qui implique l'obsession et la possession par les démons ou mauvais esprits. Il y a quelques Cursillos qui ne tombent pas dans cette catégorie, mais ils sont peu nombreux.

DECRET DU SAINT-OFFICE

Le 25 juin 1840, le Saint-Office a émis un décret condamnant le spiritisme comme « rien d'autre qu'une fraude illicite et hérétique ».

Cette déclaration fut répétée par le Saint-Office une autre fois, le 28 juillet 1847 ; et le 30 juillet 1856, fut promulgué un autre décret qui, après avoir mentionné des phénomènes communs au Pentecôtisme, spécifie expressément celui de « parler en langues inconnues » et dit que c'est une supercherie, une ruse illicite et hérétique, et un grave scandale contre la morale.

MON AMI JEAN BRUNE

par Jean LOISEAU

« Il nous reste ses livres, ses lettres, sa mémoire, des joies et des larmes. Un visage, une voix, des gestes (la façon dont il allumait ses longues cigarettes blondes), ce rire de gorge qui nous mettait à l'aise... »

J.P. ANGELLI

La France vient de perdre l'un de ses plus grands écrivains : Jean Brune.

Si Jean Brune (comme tant d'autres avait trahi sa pensée) il aurait été ces dernières années adulé, choyé, et assuré de son avenir. L'annonce de sa mort prématurée aurait déclenché un concert de « télex » dans le monde... C'est par le « téléphone arabe », dont il connaissait la valeur) que la plupart de ses amis ont appris la triste nouvelle.

Avant d'être un écrivain, Jean Brune était un homme et non un « koulo », comme on disait à Bab-El-Oued...

Il avait quitté notre petit Hexagone, il y a une dizaine d'années, Il ne pouvait plus y respirer. Son exil en Europe fut très dur. Puis il choisit un petit coin de France d'outre-mer, perdu dans le Pacifique : Nouméa.

C'est à Nouméa qu'il a rendu à Dieu sa belle âme.

Il avait tenté son reclassement en France, mais l'attitude des intellectuels français à son égard, les bassesses de certains « pisse-copie », les tracasseries de ses éditeurs lui soulevèrent le cœur, un cœur qui lui avait permis d'écrire l'une des plus belles fresques romanesques de notre époque « Cette haine qui ressemble à l'amour ».

Cet ouvrage révéla un auteur digne de ce nom, mais l'année de sa sortie (1961) fut l'une des années terribles de l'Algérie du temps des Français...

Deux ans après au lieu d'être amoindri par l'exil, il fit paraître ce magnifique « Journal d'exil » suivi de « Lettre à un maudit ».

Né à Ain-Bessem d'une famille installée outre-mer depuis plus d'un siècle Jean Brune comme des centaines de milliers de Français avait été condamné à quitter les terres sur lesquelles il s'était éveillé aux premiers émerveillements de l'enfance.

Comme beaucoup de Pieds-Noirs, Jean Brune avait été chassé, assigné, non pas résidence, mais à l'errance.

Il aura survécu à peine dix ans.

Aujourd'hui « la page de l'Algérie » a été, non pas tournée mais arrachée, aujourd'hui que cette terrible guerre est la « guerre oubliée » quel est le Français qui peut encore comprendre cette pertinente remarque de Jean Brune : « tous reviennent d'Afrique comme des hommes nus, marchant sur un chemin de décombres, au milieu desquels gisent ensemble, la notion civique, la morale et l'humanisme » ?

De Séville, il nous adressa son curieux livre « Interdit aux chiens et aux Français ». C'est dans les communautés de réprouvés que germent les vérités futures.

Ce réprouvé croyait à l'Europe, mais pas à celle de l'Atlantique à l'Oural...

De Lisbonne, il nous livra « La Révolte ». Il y a déjà huit ans de cela. Je viens de relire la dédicace dont il

m'honora... « A l'ami des années heureuses et compagnon de combat dans toutes les batailles livrées pour tenter de sauver ce qui était notre raison de vivre ».

Toute la vie tumultueuse de Jean Brune est là...

Je le revois encore au Laferrière, à Alger, gai et bout-en-train, il y a 36 ans hélas !

Je le revois, il y a quelques années à peine, au châtelet du Parc à Lyon, au milieu de Pieds-Noirs, au cours d'une conférence dont la lucidité était étonnante sur la gravité des événements mondiaux qu'il suivait jour après jour.

Son regard était toujours le même franc et loyal.

Si l'amitié, selon le mot de Gustave Thibon, ce sont des solitudes mises en communs, qu'il me soit permis de lancer un appel à tous ses Amis de France et d'ailleurs pour tenter — à sa manière — de répandre ses ouvrages. A travers eux, il y a un message à transmettre, un des rares messages humains d'une époque inhumaine.

Que nos intellectuels méditent cette simple phrase : « La dégradation de l'idée de la liberté commence avec la décadence de la culture ».

Ils comprendront alors que l'humanité souffrante à grand besoin des Jean Brune et des Soljenitsyne...

Dans « C'EST NOUS ... LES AFRICAINS »
Novembre 1973

Le Mouvement Pentecôtiste chez les catholiques (suite)

Aux Etats-Unis, le second concile plénier de Baltimore, en 1866, déclarait que certaines manifestations de spiritisme doivent être attribuées à l'intervention de Satan, et avertissait les fidèles de n'accorder au spiritisme aucun appui d'aucune sorte, « même pas d'assister par curiosité aux assemblées pentecôtistes ».

LE « MARYFAITHFUL » AJOUTE

Un décret ultérieur du Saint-Office, le 30 mars 1898, condamne le spiritisme, « même si le trafic avec les démons en est exclu, et qu'on ait cherché à communiquer avec les bons esprits seulement. »

Nous avertissons les catholiques de ne se laisser entraîner dans aucune de ces étranges et bizarres sol-disant assemblées de « prières » ou séances de « prière », sous quelque prétexte qu'elles soient convoquées. Le Christ nous a donné la Messe et les sacrements comme une source infaillible de grâce et de sainteté. Notre-Dame nous a donné le rosaire et le scapulaire. Aucune assemblée qui ne les inclut pas ou ne les prêche pas n'est l'œuvre de Dieu, mais plutôt calculée pour éloigner nos esprits de ces choses et donc les entraîner loin de Dieu. Un mot aux sages : un homme averti est un homme armé. Attachez-vous à ce que vous savez être de Dieu et de son Eglise, et à ce qui fut la source de la sainteté dans le passé.

SIDI-BEL-ABBES, chez Nous

TROIS MOIS DE VIE QUOTIDIENNE

Il est, chez un éditeur, une collection qui, depuis de nombreuses années, a un grand succès. C'est « **La vie quotidienne** » : la vie quotidienne du temps des Pharaons, chez les Romains au siècle d'Auguste, pendant le second Empire, pendant la Grande Guerre... Il y a une centaine d'ouvrages parus, il en paraît régulièrement...

Aujourd'hui, dans un court « à la manière de », je vais évoquer quelques moments de la vie quotidienne de notre bonne ville, il y a tout juste vingt cinq ans, pendant l'arrière saison 1948-1949. Ne me demandez pas la raison profonde de ce choix ; j'ai pensé simplement : que se passait-il, il y a un quart de siècle, alors que les khémias que nous dégustions n'étaient pas journalistiques, et que nous ne pensions pas, en 1948-1949, qu'un jour puisse arriver qu'il y ait une « **Khémia** » de l'exil... Hélas !

Le 3 octobre 1948, ce fut la rentrée solennelle du Tribunal sous la présidence de M. Barbazan, en présence de la cour au grand complet. Sur réquisition du procureur de la République Coquilhat, le président déclara clos les travaux de l'année judiciaire 47-48 et ouverts ceux de l'année 48-49.

Dans l'assistance, M. Lassus-Pigat, administrateur, représentant M. Merle, sous-préfet ; M. Fernand Kessis, premier adjoint, représentant M. le Maire René Justabo ; le lieutenant-colonel Royer, représentant le colonel Gaultier ; le cadî de la Mahakma ; le commissaire central Grasser ; le capitaine de gendarmerie Castets ; M. Xabo, président du Conseil des Prud'hommes ; M. le Batonnier Huertas, etc...

Amis lecteurs qui aviez au moins vingt ans, en 1948, voilà, n'est-ce pas, des noms, une cérémonie qui, chez les uns ou les autres, font revivre tel ou tel souvenir :

« Tiens, Monsieur X. Tiens, Monsieur Y.... ah ! Oui... »

Il y a déjà 25 ans, il y a seulement 25 ans...

Mais continuons.

Le 2 octobre, je lis à propos du prochain match GCO-USMBA, au stade André, le N. B. suivant :

« Le public est prié de respecter les décisions de l'arbitre et de ne pas manifester ; les perturbateurs seront expulsés du stade par les services de la police qui exercera un contrôle très sévère ».

Et oui ! Ah ! Ce chauvinisme sportif : au stade Paul-André, parmi les heurts des grandes rencontres, il y avait les jours de bonheur mais aussi de malheur pour l'arbitre.

Passons à l'annonce de la saison théâtrale 48-49 ; J'avais été reçu par M. Legrand, président de la Commission des Beaux-Arts et par M. Casalégno, administrateur de notre théâtre (un des plus beaux de tout « l'Empire » français...)

« Les Bel-Abbésiens assisteront à des spectacles de choix ».

J'appris que nous aurions une série de Galas Kar-senty digne de la capitale. Parmi les pièces de la saison, je n'en retiendrai qu'une : « **L'Archipel Lenoir** » de Salacrou ; le rôle de grand-père qui va mourir était tenu par le génial Charles Dullin déjà miné lui-même par la maladie : il devait s'éteindre quelques semaines plus tard.

Comme toujours les Tournées Barret furent aussi fidèles aux Bel-Abbésiens : quelle pétillante, truculente « **Cousine des Halles** » de A. Bisson et Edge Trémou, où Raymond Cordy fut irrésistible.

Et il y eut les Galas Jean Bertran, les Tournées Ramisi, Détaille (une inoubliable soirée avec « **Trois Douzaines de Roses Rouges** »).

Du côté lyrique, le 13 novembre, le ténor Azzopardi et le soprano Maria Sandra chantèrent « **Mirille** » de Gounod ; à la sortie, un de mes collègues du Collège Moderne (futur Lycée Leclerc) mordu du chant pleurait de contentement.

Combien d'autres spectacles cet hiver-là dont le quart rendrait jaloux les théâtres 1973 des plus grandes villes hexagonales : il est vrai qu'à Eel-Abbès, il y a 25 ans, si nous avions (je me répète) un des plus beaux théâtres de France, il n'y avait pas « d'Espaces » ni de « Lieux d'animation » ; et le Club des Loisirs et le Refuge n'étaient pas des Maisons de l'Aculture dirigées...

Bel-Abbès avait deux lycées, Laperrine et Leclerc, deux grands établissements libres, Sonis et Fénélon : je ne peux les séparer dans mon souvenir, car j'ai eu le plaisir d'enseigner dans chacun d'eux...

Et dans cet hiver 48-49, l'actualité toucha d'abord le collège Laperrine qui devint lycée le 24 novembre et M. Vandel devint proviseur le 2 décembre. Si parmi mes lecteurs, il y a des « philosophes » de 48-49, ils me seront témoins que la discipline du lycée fut toujours celle du collège. Cours de récréation des filles et des garçons furent aussi interpénétrables ; et la cigarette en ville ainsi que les promenades mixtes sur le boulevard demeurèrent tout autant défendues par M. le Proviseur... Jeunes lecteurs de 1973, ne vous « marrez » pas, c'était ainsi il y a 25 ans, chez nous ; c'est-à-dire qu'un lycée et une école étaient vraiment... un lycée et une école ; et non, hélas trop souvent, une « boîte » à tout faire comme aujourd'hui.

A l'Institution Fénélon fut célébré le 750^e anniversaire de l'Ordre des Trinitaires. Une très belle messe d'actions de grâces fut chantée à Saint Vincent : une époque où rien n'était assez beau, assez solennel pour remercier Dieu : on n'en était pas encore au vernaculaire en espadrilles.

En ce temps, il y eut aussi les nombreux galas de bienfaisance : ceux de la Croix-Rouge animés par Mme Joly ; ceux de la Maternelle, par Mme Lasry ; les galas au profit des déshérités des « Hommes de Leclerc » présidés par le général Gaultier ; les galas de la Légion et des Anciens de la Légion qui soulageaient tant de

(suite au verso)

Renseignements

RECHERCHES

M. Capdevielle Robert, Montgras, 31370 Rieumes, recherche Mme Caron Louise et son fils Roger et ses filles. Cette famille habitait Guiard en Algérie.

Il recherche également la famille Oulès et les filles de cette famille, Arlette, Christiane et Mauricette qui étaient ses compagnes de classe à Négrier.

Mlle Molina Yvette, 219 Grande-Rue Jean-Jaurès, 26300 Bourg-de-Péage, autrefois au mamelon, recherche son amie Juliette Garcia. Elle habitait la rue Ximénès au mamelon. Elle était orpheline de père et vivait avec sa mère, sa grand-mère et ses sœurs. Lui écrire pour tous renseignements.

Ceux qui peuvent aider des familles à se retrouver font une œuvre charitable, bien agréable à Dieu et aux hommes.

VIENT DE PARAITRE

M. Fillol, du Télaph, nous signale la parution d'un autre livre de poésies (le précédent s'appelait « Prunier Fleuri », on peut le lui demander encore) intitulé « Pétales d'hortensias ». Préciser si on le veut dédicacé.

L'exemplaire 12 F plus 3 F de port. A envoyer à M. Fillol Alban, 1, avenue de la Forêt-Chiberta, 64600 Anglet. C.C.P. 3.139.72.1 Bordeaux.

SOUSCRIPTION

En souscription, un livre intitulé « Le Schisme des Eunuques ». C'est un livre qui ne dissimule rien et apporte lumière et courage aux plus hésitants comme aux plus forts.

« Et Jésus prit un fouet » L'auteur le manie avec beaucoup de conscience et très surnaturellement. Souscrivez, vous ne regretterez pas cet argent. Prix 35 F.

Abbé Robin, C.C.P. 1.492.39 Bordeaux; son adresse : Chantecorps, 79340 Méricoutte.

REVUE

Vous pouvez vous abonner à la revue « Lecture et Tradition ». Elle est excellente et vous donnera la liste des documents, des livres à lire et d'abord à acheter pour être un vrai « contre-révolutionnaire ». Centralisez aussi sur cette bonne maison fondée et tenue par des jeunes vos achats de librairie. Je les connais bien, ils méritent votre confiance et votre collaboration.

Adresse de la revue : « Lecture et Tradition », Chiré-en-Montreuil, 86190 Vouillé.

Adresse de la Maison d'édition : « Diffusion de la Pensée Française », également Chiré-en-Montreuil, 86190 Vouillé.

C.C.P. DIF. Pensée Française, 2.920.71 Bordeaux.

LIVRE A AVOIR CHEZ SOI

« La Messe » (Lettre ouverte à Jésus de Nazareth en Galilée), par Marie Carré.

Convertie du calvinisme au catholicisme, l'auteur n'accepte pas de revenir à ce qu'elle a librement abandonné. Elle ne veut pas que son curé l'y reconduise de force. Elle a tout tenté, alors, en dernier recours, elle écrit au Christ lui-même.

Livre tonique, à avoir absolument. Ecrire à la « Diffusion de la Pensée Française ».

LE FICHER DE LA « KHEMIA »

Désormais, il n'y aura qu'un seul fichier pour notre « Khémia ». En conséquence, il n'y aura plus de double envoi, sauf demande spéciale renouvelée à partir de ce numéro envoyé. Cela complique un peu notre travail, mais cela le clarifie d'autre part.

Pour les adresses, veillez à ce qu'elles soient bien complètes, car le facteur peut être malade et remplacé par un stagiaire qui, lui, ne vous connaît pas, et mettra sur l'enveloppe « n'habite pas à l'adresse indiquée » et automatiquement ici, au fichier central, votre adresse est retirée de la circulation et le contact rompu. Quand vous changez d'adresse, une carte postale, d'un côté la vieille adresse et de l'autre la nouvelle ; c'est vite fait et cela soulage notre travail.

Où en sommes-nous pour les adresses imprimées à la machine à adresser ? Nous constituons le fichier et cela demande beaucoup de temps, et d'argent. Mais une fois ce nouveau fichier constitué par départements, notre travail en sera énormément facilité. Comme chaque fiche nous revient à 1,50 F, il est de l'intérêt de tous que les adresses soient convenablement rédigées et complètes.

Merci pour votre amabilité à vous conformer à ces recommandations importantes.

Autre chose. Nous vous recommandons d'une part de garder la collection « Khémia », car elles sont des instruments de travail et une mine de renseignements divers. Si vous devez faire circuler la « Khémia », d'autre part faites-le à coup sûr, et puis il vaut mieux nous demander un double envoi, afin de ne pas risquer de rompre votre propre collection.

D'autre part d'acheter les livres recommandés par chaque « Khémia » au fur et à mesure de leur parution. Cela vous reviendra moins cher et vous vous constituerez ainsi une solide bibliothèque très variée et très documentée.

Merci pour tout.

Enfin, merci pour tous les vœux que vous nous avez adressés et vous avez été nombreux à le faire. Merci encore une fois.

REFLEXIONS LUES CES JOURS-CI

Certains prêtres ne veulent plus être les prêtres du goupillon (aspersoir dont le prêtre se sert ou se servait... pour répandre l'eau bénite) mais ils ne dédaignent pas à devenir les prêtres de la goupille (petite broche qui sert à faire éclater une grenade quand on la libère).

« Le peuple est chrétien quand il tire ses jurons familiers du catéchisme ou de la messe ».

« Notre époque est ainsi faite qu'elle exige la défenestration des bébés lorsqu'ils sont « phoques » mais demande leur mort lorsqu'ils sont « hommes ».

(M. Flaux)

« Une minute après la naissance, on met l'enfant dans une couveuse, quelques semaines avant, on veut l'envoyer à l'incinérateur ou à la poubelle ».

Au prochain numéro de « Khémia » nous reprendrons notre étude sur « la Révolution Culturelle dans l'Eglise ».

Nouvelles de la Grande Famille

NAISSANCES

- M. et Mme Candéla Gilbert vous font part de la naissance de David. C'est un petit-fils des Penando de Mercier et des Candéla de Bel-Abbès.
(Gendarmerie, 62700 Bruay-en-Artois).
- Laurence est née au foyer de M. et Mme Jean-Jacques Casquet, petite-fille des Baéza de Bel-Abbès et Oran.
(5, place des Cordeliers, 69002 Lyon).
- Bonjour. Je m'appelle Frédéric. Je suis né le 6 décembre 1973. Papa et maman sont heureux.
(M. et Mme Botella, du mamelon, résidence François, bâtiment A.I., appartement 19, 17130 Montendre).
- Michèle a la grande joie de vous annoncer la naissance de sa petite sœur Béatrice, le 18 novembre 1973.
(M. et Mme Pardo-Braconnier Jean-Marie, du mamelon, 5, rue Brossette, 41100 Vendôme).
- Christophe a la joie de vous faire part de la naissance de sa sœur Véronique, le 30 octobre 1973.
(M. et Mme Barcelo Marcel, du mamelon, 40 bis, rue Léon-Cladel, L'Ensoleillée, 82000 Montauban).
- Stucklé Jean-Louis, de Bel-Abbès, vous fait part de la naissance de sa fille Sandra.
(C.E.S., Grandchamp, 33504 Libourne).
- M. et Mme Botella Antoine, du mamelon, vous annoncent les naissances de Christophe, le 15 septembre 1973, à Rabat, au foyer de leur fils Botella Emile qui est rentré définitivement du Maroc, et de Frédéric, le 6 décembre 1973, au foyer de Jean-Paul Botella (voir plus haut).
(Cédex 24, boîte 4, Les Billaux, 33500 Libourne).
- Mme Molina nous signale le baptême de sa petite-fille Audrey, fille de Alain Molina, du mamelon. C'est Yvette Molina qui était la marraine. Elle avait sept mois en décembre 1973.
(219, Grande Rue Jean-Jaurès, 26300 Bourg-de-Péage).
- Laurent nous annonce la naissance de son petit frère Hervé, le 16 janvier 1974, au foyer de Jean-Marie Soler, du mamelon.
(52 bis, boulevard Jules-Janin, 42000 Saint-Etienne).
- M. et Mme Georges Pitiot (Madame est la fille

Sidi-Bel-Abbès, chez nous

(SUITE)

misères chez ceux qui étaient revenus vivants, glorieux, mais bien désorientés de la brousse indo-chinoise.

★★

Hélas, ils n'en étaient pas tous revenus, les Français des trois confessions qui donnèrent leur vie pour l'Indochine Française. Et lorsqu'elle ne fut plus française, elle entra dans une guerre qui continue. La guerre en Indochine, la misère en Algérie : « grandeurs » des indépendances...

Parmi les morts revenus dormir en terre Bel-Abbésienne durant cet hiver 1948-1949, je citerai :

— le 3 novembre : Robert Abad, Claudius Berchoux, Michel Carmona, Manuel Celdran, Gabriel Fernandez, Ginés Garcia, Maurice Gracomini, Antoine Lopez, Hyppolite Lopez, Isacio Rodriguez, Désiré Ubassy ;

— le jeudi 9 janvier : François Navarro, Georges Delisle, Lucien Gonzalez, Bernard Martinez, Louis Bressant, Emile Feuillien, Antoine Péréa, Robert Guilhem, Armand Pizano, François Carmona, Raymond Lignel ;

— le 25 janvier : Charles Eensadou, Elie Bensamoun, René Coli, Georges Loubaresse, Jules Ramirés, Julien Saez.

Les cérémonies étaient très émouvantes. Les corps étaient veillés dans le hall de la mairie où se faisaient la levée des corps en présence de toutes les autorités. M. le Chanoine Mas était assisté d'un jeune abbé, François Delmas, qui pria pour les morts au champ d'hon-

neur, sans pouvoir imaginer qu'un jour il quitterait cette terre bel-abbésienne devenue étrangère.

Puis le cortège catholique n'avait que la rue à traverser pour aller à Saint Vincent.

Le cortège israélite prenait la direction du cimetière et de la salle de purification.

Souvent, pour bien montrer la fraternité française en Algérie, Elie Benamara représentait **Oran-Républicain** à l'église et moi-même, **l'Echo d'Oran** au cimetière Israélite ; les autorités se partageaient également.

Et parfois un troisième cortège se formait pour le Marabout.

Lecteurs, lectrices, de tout âge, qui avez reconnu dans les noms cités plus haut peut-être des fils, des maris, des parents, des grands-parents peut-être, que ces lignes soient l'occasion de vous souvenir de ces héros morts pour la France comme ceux de 14-18 et de 39-45...

★★

En ces trois mois, il y eut beaucoup d'autres moments... Je pense à toutes les réunions du Comité qui préparait la venue de Marcel Cerdan, champion du monde ; aux réunions du Comité qui préparait le passage à Bel-Abbès, ville-étape, du Tour d'Algérie ; à tous les Noël d'enfants, organisés par toutes les sociétés militaires, religieuses des trois cultes...

★★

Ne trouvez-vous pas que cette vie quotidienne d'un hiver, il y a un quart de siècle, dépasse de beaucoup, pour nous, l'éphémère du journal qui en rendrait compte ?...

Joseph BERARD

de M. et Mme François Navarro de Mercier Lacombe) vous annoncent la naissance de Stéphane, le 13 décembre 1973.

(62, rue du 11-Novembre, 42000 Saint-Etienne).

■ M. et Mme Philippe Combes (Madame est la fille de M. et Mme Serrano de Mercier Lacombe) ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fils Laurent, le 15 décembre 1973.

(La Grave, 31430 Le Fousseret).

■ M. Ballester et Mme, née Ambrosino, ont la grande joie de vous annoncer la naissance de leur fils Gilles, le 20 décembre 1973.

(26, impasse Mozart, 69800 Saint-Priest).

■ Marie est née au foyer de M. et Mme Whitehead (née Lequin), le 27 - 1 - 74.

Nos vœux de longue vie chrétienne !



MARIAGES

■ Mlle Abad nous fait part du mariage de son frère Robert, fils de Abad Albert, qui habitait le mamelon, avec Mlle Brigitte Bouveret.

(Bâtiment F, n° 55, Grésilles Extension, 21000 Dijon).

■ M. et Mme Miguel Cazorla, du mamelon, vous font part du mariage de leur fille Michelle, avec M. Luis Campos-Torres. Le mariage a eu lieu le 22 décembre 1973, en l'église du Saint-Espirit.

(Altamira 47, 2°, A., Almería, Espagne).

■ M. et Mme Louis Albérola (ex-marbrier à Bel-Abbès) vous font part du mariage de leur fille Marie-Juliette avec M. Claude Savin.

(14, rue de Bône, 34500 Béziers).

■ M. et Mme François Régior, de Misserghim et Bel-Abbès, vous font part du mariage de leur fille Michèle avec Rémi Pomiès.

(1, rue Folin, 64100 Biarritz).

■ M. Gaston Reis, ex-maire de Lamtar, M. et Mme Antoine Robert de Parmentier, de Lamtar, vous font part des fiançailles de leurs petites-filles et filles :

Annie-Claude avec Emile Carrégave,
Marie-Thérèse avec Jean-Michel Poggi.

(25, rue de Beaulieu, Parc Saint-Véran, 06800 Cagnes-sur-Mer).

■ M. et Mme François Navarro de Mercier Lacombe vous font part du mariage de leur fille Marie-Françoise avec M. Alain Préaux, le 19 janvier 1974, à Laborie (Tarn).

(Bar à Bioule, 82800 Nègrepelisse).

■ Mme Marcel Dhyser, M. et Mme Adrien Fauchez de Parmentier vous font part des fiançailles de leur petite-fille et fille Marie-Marcelle avec Jean-Marc Michel.

(Mme Dhyser, chemin de la Gaffe, 84420 Piolenc).

■ M. et Mme Brisson H., de Bel-Abbès, ont fêté en compagnie de leurs enfants et arrière-petits-enfants leurs cinquante ans de mariage.

(Rue des Bourgades, 13630 Eyragues).

■ M. Jean Derossis et Mme, née Gilberte Serra (Aïn Frass, par Mercier Lacombe), vous font part du

mariage de leur fils Christian, avec Josette Roddier, le 1er décembre 1973, à Dorat.

(Dorat, 63300 Thiers).

■ Mme Hausberg nous fait part du mariage de sa fille Marie-Christine, avec M. Christian Chabanette, professeur à Lyon.

A tous ces jeunes foyers, nos vœux de bonheur !



NOS DEUILS

■ Deux « Khémia » nous sont revenues avec la mention décédée. Il s'agit de Mlle Bouffard Léo qui résidait à la maison de retraite de Montauban, et aussi de Mme Mulet Marie uqi habitait à Bellegarde, 11, rue d'Arles. Ceci est donné sous toutes réserves.

■ Mme Perles Jacques, du mamelon, rue de la Tourc'Auvergnès, Bel-Abbès, nous communique qu'elle a eu le malheur de perdre sa belle-fille Monique, épouse de son fils Jean-Pierre. Elle avait 33 ans et était maman de six enfants. Elle est partie le 1er janvier 1974.

(Groupe de Chante-Perdrix, bât. D, n°3, appt. 538, Saint-Loup, 13010 Marseille).

■ Mme Grégoire Tamarit, Mlle Joséphine Tamarit, Mlle Suzanne Tamarit ont la douleur de vous faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père José Tamarit, le 1er janvier 1974, à l'âge de 89 ans.

(21, rue Emile-Guyou, 31400 Toulouse).

■ Mme Méjean Julien nous signale le décès de sa tante Mme Lucien Boëhm, née Besse, et qui habitait autrefois avenue Edgard-Quinet. Elle aussi est partie le 1er janvier 1974. (Adresse du mari : Résidence d'Aspe, n° 1, 64000 Pau).

(39, rue Séguier, 30000 Nîmes).

■ Mme Bossi nous fait part du décès de son cher mari, parti le 14 octobre 1973. Il s'était retiré à Montauban auprès de ses enfants.

(Cité de Monplaisir, 5, rue Roger-Martin du Gard, 82000 Montauban).

■ M. Yves Payan nous fait part du décès de sa grand-mère, veuve Maurice Payan, née Mathilde Martinez. Son époux était le fondé de pouvoir aux Etablissements Yerlès et fils et demeurait 6, rue Catinat, à Bel-Abbès. Elle était partie le 19 novembre 1973.

(114, boulevard des Bourroches, 21000 Dijon).

■ Mme Liminana nous rappelle le décès de sa tante, chez son frère, à Echirrolles. Elle nous demande d'annoncer le décès de la part des familles Alfonso, Durand, Martinez, Liminana, Caparros. Elle était âgée de 83 ans et c'est M. le Chanoine Caparros qui lui a donné les derniers sacrements. Elle s'appelait Mme Alfonso.

(Mme Liminana François, 3, rue Roncevaux, 65150 Mourrenx).

■ Mme Cervera rappelle à ses amis le deuxième anniversaire du décès de Cervera Alfred, rappelé à Dieu le 24 février 1972. Priez pour lui.

(12, rue Jean-Moulin, 85100 Les Sables-d'Olonnes).

Par la même lettre elle nous donne les nouvelles de M. Cavalair qui était président de la chorale de Saint-Vincent de Bel-Abbès de 1933 à 1955. Il s'était retiré à Bouisville et est maintenant à Marseille. Il a 92 ans.

■ Mme Veuve Livérato nous annonce la mort de sa chère maman. Elle est décédée chez sa fille à Saint-Sériès (Hérault). Elle s'appelait Mme veuve Jean Lopez. Elle tenait un important commerce avec ses fils François et Gaëtan à Les Trembles. Elle est morte dans sa centième année, le 11 août 1973.

(Saint-Sériès, 34400 Lunel).

■ Mme Favier nous demande de vous faire connaître le décès de son beau-frère M. Schwal Anthelme, retraité de la S.N.C.F.A..

(4, rue Victor-Hugo, 17100 Saintes).

■ M. Santamaria Salvador et Mme, née Verdu, leurs enfants Joseph et Jean-Michel, ont l'immense douleur de vous faire part du décès accidentel de leur chère Simone à l'âge de 21 ans, le 4 novembre 1973.

(M. Cano Jean, Saint-Sernin, 81700 Puylaurens — autrefois Le Sig, Bou-Djelfa et la Natra).

■ M. Cano Jean (père) à Alicante, M. et Mme Cano Joseph, 31 Saint-Félix, M. et Mme Cano Jean (fils) à Puylaurens, M. et Mme Follana Marcel, à Alicante, ont la douleur de vous faire part du décès survenu à Alicante de Mme Cano Jean, née Pérez de Saint-Denis et Bou Djelfa.

(Même adresse que la précédente).

■ Mme Encinas Manuel nous demande de vous faire part du décès de son petit-fils Richard, fils de Silenga Yves de Prudon, survenu le 5 décembre 1973, à l'âge de 15 ans.

(Encinas, Ferme Labourdette, Couloumé-Mondebat, 32160 Plaisance).

■ Mme A. Tarris nous demande de vous faire part du décès de son frère André. Il est mort accidentellement, tué par un camion.

(Maison Odette, 11, cours d'Iser, 47400 Tonneins).

■ M. Michel Pouchot, sans autre précision, nous fait part du décès de sa tante, sœur à sa mère. Elle avait 92 ans.

(Bagatelle, 40, rue du Cher, 31400 Toulouse).

■ Mme Soria Antoine nous fait part du décès de son mari à l'âge de 70 ans. Chez M. Cano Jean, Saint-Sernin, 81700 Puylaurens. Voir plus haut. Que voilà une famille éprouvée. C'était un oncle à la famille Cano et il vivait avec elle. C'est le troisième décès en quelques mois.

■ Mme Henri Cassous nous fait part du décès de sa maman au mois de février 1973. Il s'agit de Mme Crémadès Antoine, née Florès Isabelle. Elle est décédée le 9 février, à l'âge de 59 ans. Autrefois, 69, avenue Kléber à Bel-Abbès.

(9, rue Molière, 33200 Bordeaux-Caudéran).

On nous signale encore les décès de :

■ Alexandre Meyer, à l'âge de 69 ans, ex-chef des Titres du CFAT de Bel-Abbès.

(La Roseaie 14, 24 Montpon-Ménésterol).

■ Antoine Urios, à l'âge de 69 ans, ex-boulangier à Bel-Abbès.

(121, avenue Camille-Pujol, 31500 Toulouse).

■ M. Irénée Fromentin (de Mercier Lacombe), ses

enfants et petit-enfant, vous font part du décès de M. Irénée Fromentin, le 14 décembre 1973.

(Dorat, 63300 Thiers).

■ M. André Duclos et ses enfants vous font part du décès de Mme Duclos, née Blanco, à Albi, à la suite d'un accident.

■ M. François Martinez, âgé de 51 ans, ancien boulanger-minotier au « Village nègre » à Bel-Abbès, le 26 août 1973.

(J. Martinez, résidence I.S.A.B.E., avenue de Saragossa, 64000 Pau).

■ Mlle Trinité Jimenez est décédée le 26 décembre à Montpellier.

■ Mme Bricco nous fait part du décès de son cher époux, le 16 décembre 1973, à Béziers. Il était enseignant au lycée Laperrine de Sidi-Bel-Abbès (Ile-de-France, résidence Jean-Moulin, 34 Béziers, tél. 75.29.16).

■ Mme Espinosa, ses enfants et petits-enfants ont la douleur de vous faire part du décès de M. Ramon Espinosa, le 2 janvier 1974, à Marseille.

■ M. Gomez Antoine, menuisier au faubourg Thiers, et sa maman Mme Gomez, ont rendu leur âme à Dieu le mois de juin dernier (le fils) et le 25 novembre 1973 (sa mère). Que d'épreuves à la fois !

Seigneur, donnez-leur le repos éternel !

Retours

à partir du n° 17-1973.

Audier-Fernandez, Chenôve — Abellan Joseph, Revel — Alias Eliane, Lyon — Bernard Antoine, Angoulême — Botella Julien, Port-Julien — Bonhomme Roger, Oyonnax — Blanco René, Castelsarrasin ;

Couvreux, Carcassonne — Cuinet, La Tronche — Castillo Jean, Saint-Gaudens — Degeorges André, Bourg-en-Bresse — Ducassou, Toulouse — Estibals Alain, Vauvert — Estève Henri, Saint-Georges-sur-Loire ;

Férez Joseph, Romans — Fernandez Angoulême — Gimenez Ange, Alicante — Lafont Adélaïde, Nîmes — Lahuna Noël, Pontoise — Luna Claude, Paris ;

Le Testu, Aubagne — Lopez Emmanuel, Lisle-sur-Tarn — Martinez Joseph, Marseille — Molto, Sa'nt-Crépin-sur-Moine — Marchadier-Fave Claude, Marseille — Marejano Armand, Toulouse — Magnagni René, Bressoles — Politi Christiane, Rennes — Reverdito, Montauban — Rieux Henri, Bon-Encontre — Schmitz Claude, Mazamet — Soual Michel, Toulouse — Ségura Michel, Mirepoi — Torrès Jean-Paul, Cugnaux — Cuenca Séraphin, Cugnaux ;

Tur-Nicolau Joseph, Le Luc — Morfin M., Versailles — Mellado Pedro, Béziers — Gounon Adeline, Béziers — Esposito Antoine, Cagnet-Village — Puga Emilie, Breteuil — Espinoza Danielle, Montauban ;

De la Rosa, Rennes — Origo-Figuéroa, Montfermeil — Médina Nicole, Rive-de-Gier — Galvez, Blagnac — Roméro François, Gurgy — Sébald Henri, Lunéville — Le Strat-Basus, La Riche ;

Basquès Gaston, La Riche — Sayag-Roux, Nantes — Ferrer, Bayonne — Ronchaud, Loupiac — Alzamora François, Pau — Torrès Christian, Etampes.

« KHEMIA »

Directeur de la Publication :

Abbé François DELMAS,
curé de Le Verdier, 81140 Castelnau-de-Montmiral
C.C.P. 2.231.18 L. Toulouse
Téléphone 8 à Vieux (57.91.11)

Rédacteur en chef :

Abbé Vincent PERUFFO,
curé de Marssac-sur-Tarn - 81150
CCP 2128.03 Z Toulouse
Téléphone 55.40.28

Secrétaire-Trésorier (Administration)

Abbé Pierre RUIS
curé de La Borie, 81600 Gaillac
C.C.P. 1.573.78 Toulouse

Abonnement normal : 5 F.

Abonnement de soutien : 10 F et plus

Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest
81000 ALBI

Gérant : Abbé DELMAS François
Inscrit sous le N° 47.437